



# RRN bulletin

Tous les documents du Réseau sont publiés en français et en anglais

## Dans ce numéro...

### Articles 5

*Récoltes désastreuses dans la région de Dalocha, en Ethiopie: la réponse participative d'ActionAid à la situation d'urgence* 5

*Le rôle des ONG dans la reconstruction sociale dans les pays nés de l'éclatement de l'ex-Yougoslavie* 9

*L'impact des conflits armés sur les enfants* 12

### Actualités 15

*Un nouveau DEC* 15

*Sécurité et protection* 18

*Le Code de conduite de l'UE sur le contrôle des armements* 18

*NOHA* 19

**Nouvelles régionales** 20

**Stages de formation** 26

**Conférences** 28

**Publications** 31

**Lettres** 40

**Bulletin d'abonnement/de commande** 43

**Liste des publications du RRN** 45

Depuis le lancement du RRN en 1994, la documentation du RRN a légèrement modifié son pôle pour répondre à certains des changements importants qui sont survenus, au cours des cinq dernières années, dans les travaux des organismes de secours – et notamment l'expansion rapide et frappante de l'étendue et de la portée de la participation de ces organismes à des situations politiques complexes. Le changement de priorité s'est, dans une certaine mesure, reflété dans le déclin de l'emploi des termes "aide d'urgence" ou "secours" pour décrire l'assistance fournie dans les situations d'urgence et les plus grandes possibilités que laisse entendre le terme "humanitaire". Ce glissement du pôle et cet élargissement *de facto* des mandats des organismes humanitaires dans les situations instables, de même que, le plus souvent, l'absence d'une orientation politique évidente, cohérente, de la part des gouvernements bailleurs de fonds et du Conseil de sécurité des Nations unies, signifient que les employés des organismes d'entraide ne peuvent opérer de manière responsable en ignorant les sortes d'abus dont l'assistance humanitaire fait l'objet et le rôle que celle-ci joue dans le prolongement du conflit.

Il incombe, par conséquent, à ceux qui fournissent l'information et à

ceux qui cherchent à influencer la performance des organismes d'aide sur le terrain d'assumer la responsabilité de marcher de pair avec ces changements et de veiller à ce que les employés des organismes d'entraide disposent de l'information et de l'appui dont ils ont besoin pour s'acquitter de leurs tâches de manière responsable et en ayant conscience de l'impact à plus long terme de leurs actions. Au début des années 1990, la demande était principalement pour l'information qui cherchait à améliorer les aspects techniques, plus sectoriels de la performance des organismes d'aide sur le terrain – soit, approvisionnement en eau, abris, distribution alimentaire etc. S'il est important de fonder l'analyse sur une expérience pratique et s'il y a encore des progrès considérables à faire dans ces sphères plus techniques

A tous les membres existants: ceci est votre **DERNIERE CHANCE** de renouveler votre abonnement au RRN!

Pour continuer à recevoir les publications du RRN, **tous les abonnés existants et tous les nouveaux membres** doivent remplir la fiche d'inscription qui se trouve en page 43.

# Représentation Régionale du RRN

En février, *Philippa Atkinson*, qui a rédigé la mise à jour sur de Libéria pour ce numéro, est devenue la première représentante régionale à temps partiel du RRN pour la région Afrique occidentale. Les travaux qu'elle a accomplis avec les organismes humanitaires de la région – y compris sa participation à l'Évaluation de l'Opération régionale au Libéria en 1996 dans le cadre du PAM – et ses propres études de doctorat, ont contribué à faire mieux comprendre à l'équipe du RRN quelle est la dynamique du conflit. Au cours des prochains mois, elle favorisera la diffusion des publications du RRN aux employés des organismes d'entraide et aux organisations locales qui se trouvent dans la région et elle jouera le rôle de "mine" d'information, pour l'équipe du RRN, sur l'évolution de la situation à l'échelon régional. Les particuliers travaillant dans la région qui désirent recevoir la documentation du RRN ou qui souhaiteraient communiquer une information régionale, ou autre, au Réseau peuvent s'adresser à Philippa par messagerie électronique sur: *p-atkinson@msn.com* ou par l'entremise du RRN à Londres. Un second représentant du RRN sur le terrain, basé à Nairobi, et en contact étroit avec les régions de la Corne de l'Afrique et des Grands Lacs, se joindra bientôt à l'équipe.

(domaine dans lequel le Comité de direction pour la réponse humanitaire accompli, à l'heure actuelle, des progrès importants, comme nous l'avons signalé dans le numéro de mars 1997 du Bulletin d'Information du RRN), il n'en reste pas moins que le besoin se fait sentir d'aller plus loin et d'améliorer la façon dont les employés des organismes d'entraide comprennent le contexte dans lequel ils exécutent leur travail et l'impact à long terme de leurs actions.

Le mailing de février du RRN comportait le *Dossier thématique N°19 du RRN*, qui offrait un synopsis des droits de l'homme essentiels et des normes juridiques internationales qui sont de plus en plus invoquées dans le contexte des situations d'urgence humanitaires; et le *Dossier thématique N°20 du RRN: Le Code de People in Aid* sur les meilleurs usages dans la gestion et le soutien du personnel d'aide. Nous sommes persuadés qu'une information aussi pratique aidera les employés des organismes d'entraide et les décideurs pour ce qui, maintenant, équivaut à une réévaluation dramatique du rôle qui est le leur dans les situations d'urgence complexes.

Les derniers *Dossiers thématiques du RRN* en date, à savoir le N°21 et le N°22, s'attaquent à des dilemmes

tels que l'opportunité de retirer l'assistance face à un détournement flagrant de l'aide aux fins de réarmer les factions en conflit - phénomène qui s'est malheureusement produit, en 1995-96, dans les camps hutus situés le long de la frontière entre le Rwanda et la République démocratique du Congo (anciennement, le Zaïre); ou encore de réduire radicalement l'échelle des opérations, comme cela est arrivé au Libéria en avril 1996, à la suite du pillage massif des biens des organismes humanitaires par les factions au conflit.

Le *Dossier thématique N°21* "Promouvoir les principes humanitaires: l'expérience du sud-Soudan", offre un compte-rendu pratique, de première main sur l'application sur le terrain des principes humanitaires consacrés dans l'Opération survie au Soudan (OLS). Son auteur, Ian Levine, qui travaille actuellement pour l'UNICEF à New York, explique ce défi qui se présente aux organismes opérationnels et aux employés des organismes d'entraide, confrontés quotidiennement à des dilemmes moraux, comme étant moins un défi en matière de définition de normes juridiques et morales mais davantage un défi en matière de mise en oeuvre et d'exécution. L'expérience de l'Opération survie au Soudan est utilisée pour mettre

## FEEDBACK

Les expériences et enseignements que vous avez tirés des programmes d'assistance humanitaire pourraient s'avérer pertinents et intéressants pour un public plus vaste.

Même s'il ne nous est pas possible de publier tous les documents qui nous sont adressés par nos membres, si vous souhaitez rédiger un article pour le Bulletin d'information ou un Dossier thématique sur un sujet particulier, ou encore si vous souhaitez proposer contribuer aux Revues sur l'Etat des Connaissances, veuillez prendre contact avec l'équipe du RRN.

Nous cherchons également à recevoir des renseignements et les détails sur les personnes à joindre pour les conférences/programmes de formation/publications pour lesquels il pourrait s'avérer utile que le RRN fasse de la publicité dans le Bulletin d'Information

**Toutes les observations, commentaires et lettres destinées à la rédaction doivent être envoyées au Coordinateur du RRN.**

en relief les défis que la communauté humanitaire doit relever, y compris le manque de direction politique cohérente, les questions de souveraineté et le compromis entre les mandats de protection et les mandats d'assistance. Ce thème est repris dans l'article, figurant à la section "Nouvelles des régions", portant sur le Burundi, pays où les organismes humanitaires font face à un dilemme de plus en plus courant: assurer une assistance dans les centres de "regroupement", mis en place par le Gouvernement pour soi-disant "installer ailleurs les populations afin d'assurer leur sécurité" et éviter ainsi une crise humanitaire éventuelle ; ou au contraire, refuser de s'associer à ce qui est maintenant généralement accepté comme étant une stratégie militaire en violation des conventions de Genève. Le *Dossier thématique N°22*, rédigé par Philippa Atkinson ("représentante régionale" à temps partiel du RRN en Afrique occidentale), examine le rôle que jouent les liens économiques internationaux de statut juridique douteux, sur le conflit dans la région. Elle étudie combien il est important que les ONG comprennent quelle est la dynamique de l'économie en temps de guerre en tant que motivation et moyen à la fois de perpétuer le conflit ; et elle se penche sur les réponses de la communauté humanitaire, contrainte à envisager des solutions alternatives à l'acheminement traditionnel des secours.

Deux des articles qui figurent dans ce numéro du *Bulletin*

*d'Information du RRN* se penchent sur une autre dimension qui affecte l'acheminement de l'assistance humanitaire (et qui est affectée par celui-ci) – à savoir l'impact à long terme qu'ont les programmes d'assistance internationale sur les organisations locales et sur la mise en valeur du potentiel local et quelle est leur responsabilité à cet égard. Philippa Howell d'ActionAid décrit un programme réussi de réponse participative, réalisé par l'organisme pour lequel elle travaille en collaboration étroite avec les organisations locales, suite aux récoltes désastreuses de la région de Dalocha, en Ethiopie. Paul Stubbs, de la *Metropolitan University* de Leeds, étudie l'impact souvent négatif qu'exercent les ONG internationales sur l'expansion de la société civile dans les pays nés de l'éclatement de la Yougoslavie.

Le troisième article, rédigé par Jennifer Klot, directeur du secrétariat de Graça Machel pour l'Etude des Nations unies sur l'impact du conflit armé sur les enfants, fait un compte-rendu du processus de recherche, de concertation et de mobilisation qui a duré deux ans et qui s'est soldé par l'évaluation la plus complète des droits de l'homme portant sur les enfants dans les conflits armés jamais débattue dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations unies. Cet article passe en revue les mesures prises pour traduire dans les faits les recommandations en matière d'action.

La section "Actualités" de ce numéro de juin met l'accent sur les changements assez radicaux

survenus dans la structure du mécanisme britannique relatif aux appels au don en cas d'urgence, connu sous le nom de *Disasters Emergency Committee, ou DEC* [Comité de secours en cas de catastrophes]; elle souligne aussi les progrès accomplis par les ONG européennes pour préconiser et essayer de trouver un appui à un Code de conduite de l'UE sur le contrôle des armements; elle passe en revue un rapport "trois ans plus tard" sur le *NOHA* [Réseau d'assistance humanitaire] – le premier cursus de troisième cycle, à plein temps, impliquant des Universités dans plusieurs pays européens – spécialisé dans l'"assistance humanitaire" ; et enfin elle examine la réunion récente organisée par ECHO pour réfléchir au problème des risques accrus auxquels doivent faire face les employés de l'humanitaire qui travaillent dans les situations de conflit.

Et finalement, d'un point de vue britannique, il est encourageant de remarquer le fait que le nouveau Gouvernement travailliste ait placé les droits de l'homme en plein coeur de sa politique extérieure, de même que le fait qu'il ait déclaré qu'il était nécessaire de se doter de politiques plus strictes en matière de contrôle des armements. Il n'empêche, il reste à voir dans quelle mesure ces objectifs peuvent être réalisés une fois que les considérations commerciales et de politique extérieures plus générales et les groupes de pression auront fait connaître leurs positions.

# Résumés des récentes publications du RRN

**RRN Dossier thématique 21** ISBN: 0-84993-361-6

**‘Promouvoir des principes humanitaires : l’expérience du sud du Soudan’ par Iain Levine**

*Operation Lifeline Sudan (OLS)* aspire à intégrer des principes humanitaires et la protection des populations civiles dans son mandat et ses opérations. Ce dossier décrit la façon dont ces lois et principes ont été encouragés par des séries d’entretiens, des débats en leur faveur, leur dissémination et la formation. Le contrôle et suivi du non respect et des abus à leur égard sont également adressés. Ce rapport vise à distiller des enseignements spécifiques résultant du travail accompli avec des mouvements d’opposition armés, par contraste avec des gouvernements souverains. Un fait qui préoccupe en particulier les organismes humanitaires est qu’ils risquent de légitimer peut-être, ou sont estimés reconnaître des acteurs qui maltraitent leur peuples.

Dans leur mandat, les organismes d’aide qui travaillent dans le Sud ont cherché à donner priorité à la protection des populations civiles et à l’intégrité de l’aide humanitaire. De par cette optique, les cas d’urgence complexes sont considérés comme un phénomène social et politique, des situations de crise tant en matière de droits de l’Homme qu’en matière de besoin humanitaire. Dans de telles circonstances, les victimes de conflit ont non seulement besoin d’une aide physique, mais aussi que leur sécurité, leur dignité et leurs droits fondamentaux soient protégés. Comme le souligne en détail l’Evaluation conjointe de l’aide d’urgence au Rwanda (1996), ce dossier part du principe que dû au manque de cohérence politique et de direction en matière de politiques de la part de certains organismes d’aide, bon nombre de leurs programmes ne subviennent pas aux besoins de ceux qu’ils cherchent à aider.

La protection des populations civiles s’effectue en faisant appliquer le droit et les principes internationaux, notamment la primauté de l’impératif humanitaire, de la neutralité, de l’impartialité, de la responsabilité, de la transparence, et la protection des victimes. Le défi n’est pas simplement de définir les normes légales et éthiques, mais de leur donner suite et de les faire appliquer.

L’expérience de l’OLS nous sert à mettre en relief de plus grands dilemmes dans lesquels est prise la communauté humanitaire internationale, entre autres, le manque de direction politique cohérente dans la majorité des programmes humanitaires, les questions de souveraineté, le choix entre la protection et l’aide, le rôle de la coordination lorsqu’il s’agit de définir et de protéger les mandats, et les circonstances où le retrait de l’aide peut être estimé moralement acceptable.

A l’appui de ce dossier, il est soutenu que les principes et les normes humanitaires doivent être au coeur de ces programmes. Tout en admettant que les autorités politiques sont en fin de compte responsables de la protection des populations civiles et de l’intégrité de l’aide humanitaire, les organismes d’exécution et ceux qui les financent ont également besoin d’aborder ces questions de manière plus efficace.

A la lumière des études entreprises récemment au Libéria et ailleurs sur le rôle que jouent les facteurs économiques dans le soutien et l’alimentation des conflits, il paraît de plus en plus important pour la communauté humanitaire d’essayer de comprendre la dynamique de l’économie politique de guerre. Au Libéria, la communauté des ONG a évalué et élaboré ses politiques actuelles, et elle a étudié les solutions autres que la fourniture traditionnelle de secours. Pour élaborer ce genre de politique, il est crucial de tenir compte des implications de la manière dont les activités économiques illicites fournissent la motivation et les moyens permettant de poursuivre le conflit.

Cette étude tend à offrir une analyse des mécanismes de l’économie de guerre au Libéria, en examinant les liens existant entre les activités des factions et le processus politique au niveau gouvernemental, ainsi que les façons selon lesquelles les stratégies de survie au niveau microéconomique s’appuient sur l’économie illégale. Une analyse de ce type permet de mettre en lumière les diverses stratégies politiques susceptibles de limiter ou de contrer les effets de l’économie politique qui s’est développée. Ces stratégies risquent de remettre en question le rôle traditionnel des secours humanitaires, mais des solutions radicales sont nécessaires compte tenu de la nature de la crise prolongée au Libéria.

Cette étude comporte deux parties et une introduction faisant le point de la situation dans le pays. La première partie fait une analyse descriptive des rouages de l’économie de guerre, de ses effets et de ses implications. La seconde se concentre sur l’expérience des ONG au Libéria et sur les possibilités qu’elles ont de répondre aux réalités du conflit en utilisant la sensibilisation et le lobbying d’autres politiques non traditionnelles. Parmi les recommandations pour une action supplémentaire, citons le besoin d’une étude plus détaillée sur des aspects particuliers de l’économie de guerre et la nécessité pour la communauté humanitaire de faire pression sur les bailleurs de fonds et autres acteurs afin qu’ils apprennent à mieux connaître les mécanismes de cette économie.

# Articles



## Récoltes désastreuses dans la région de Dalocha, en Ethiopie: la réponse participative d’ActionAid à la situation d’urgence

*par Philippa Howell, Unité des secours d’urgence d’ActionAid*

### **Le contexte national**

Ayant été un bénéficiaire important de l’aide alimentaire depuis une décennie, le Gouvernement éthiopien cherche depuis le début des années 1990, à décentraliser la gestion des secours. Cette démarche vise à lier l’aide

d’urgence aux objectifs de développement, limitant ainsi la distribution gratuite d’articles de secours aux membres “improductifs” de la communauté. La nouvelle politique insiste sur l’utilité du Programme de création d’emplois [*Employment Generation Scheme*] (à savoir les programmes de “nourriture en échange d’un travail” ou encore d’ “argent en échange d’un travail”). La planification de l’aide d’urgence, au plan national, est confiée aux structures locales plutôt qu’à celles de l’administration centrale. La participation des communautés locales à la planification et à la mise en oeuvre des interventions de secours est plus encouragée que cela n’était le cas par le passé, mais elle est encore assez rare. Cet article montre comment les ONG peuvent encourager la participation des populations locales aux projets d’aide d’urgence et demande dans quelle mesure il est possible d’appliquer cette démarche à d’autres situations ou de la faire employer par d’autres organismes d’aide.

## ***Le projet d'aide d'urgence d'ActionAid dans la région de Dalocha***

Dalocha est située dans les basses terres du Rift, à 180 km au sud d'Addis Abéba. Les moyens d'existence, dans cette région, dépendent essentiellement d'une agriculture mixte alimentée par les pluies. La majorité des ménages connaissent un déficit vivrier de 3 à 4 mois chaque année. Les principales cultures vivrières sont le maïs et le sorgho; le blé et le *teff* (type d'herbage) étant également cultivés surtout pour se procurer de l'argent en espèces. ActionAid-Ethiopie (AA-E) travaille depuis 1989 avec les communautés de 34 Associations rurales de paysans de la *woreda* de Dalocha (administration à l'échelle des districts à laquelle font rapport les Associations rurales de paysans), en mettant l'accent sur l'organisation du groupe en tant que base des activités de développement.

En 1993, la moisson dans la région de Dalocha a été en grande partie désastreuse, en raison des pluies *meher* excessives qui se sont ensuite arrêtées trop tôt. Les précipitations, qui ont continué à être irrégulières, et des infestations d'insectes nuisibles ont entraîné des pénuries alimentaires généralisées en 1994. Dès juin, soixante-trois pour cent des ménages en étaient réduits à un repas par jour et les échanges réciproques, au sein de la communauté, se sont dégradés. La grave famine de 1985 avait causé des dégâts à long terme relativement aux moyens d'existence, en raison de l'adoption de stratégies de nature à faire face à la crise, telles que la migration et la vente d'actifs. L'intervention de l'AA-E en 1994 visait à éviter une nouvelle érosion des actifs, protégeant les moyens d'existence et soulageant la faim, en fournissant une nourriture à la portée de tous tout en favorisant la production agricole. Et, comme elle visait aussi à étayer, plutôt qu'à ébranler, les activités de développement en cours, il était vital d'encourager la participation des communautés bénéficiaires à chaque étape du projet.

### ***L'identification des problèmes et la consultation des communautés***

Les membres des communautés ont tout d'abord participé au processus de la collecte de l'information. Pour évaluer quelle était l'ampleur et la gravité du problème, le personnel sur le terrain s'est divisé en quatre équipes, chaque équipe couvrant un "bloc" précis du domaine du projet. De même que des enquêtes sur un échantillon des ménages, un total de 168 discussions de groupe se sont déroulés au cours d'une semaine avec des gens du pays triés sur le volet. Ces individus représentaient des groupes variés et comprenaient

notamment des dirigeants des *iddirs* locaux (les *iddirs* étant des institutions sociales importantes qui organisent les obsèques), des anciens des villages, des dirigeants religieux, des cadres des associations rurales de paysans, des groupes de femmes provenant de ménages pauvres et des groupes d'épargne et de crédit. Comme exercice préliminaire de ciblage, chaque groupe a dressé la liste des ménages pauvres affectés par de graves pénuries de vivres. Les listes ont ensuite été vérifiées par recoupement avec les données existantes rassemblées par le biais de l'Analyse rurale participative (ARP) [*Participatory Rural Appraisal, (PRA)*]. Ces activités garantissaient, de bonne heure, la participation de groupes sociaux différents à l'identification des besoins et des solutions possibles. Elles permettaient également que des données détaillées et équilibrées soient rassemblées très rapidement. La participation continue des membres des communautés à la conception de l'intervention garantissait que la collecte de l'information ne fût pas purement extractive, mais bien le commencement d'un processus participatif.

### ***La conception de l'intervention***

Un atelier de travail d'une journée a été organisé avec les chefs des groupes provenant des 102 groupes de développement communautaire mis sur pied par l'AA-E, pour vérifier quelle était la situation du point de vue de la communauté et pour envisager quelles étaient les options en matière d'intervention. La discussion au sein des groupes a été suivie d'une séance plénière au cours de laquelle chaque groupe a présenté ses conclusions.

Les fermiers ont confirmé que la faim et les problèmes de santé y afférents étaient généralisés. Ils ont parlé du coût accru des céréales alimentaires et de la chute des prix du bétail; des populations qui essayaient de louer des terres agricoles et qui mangeaient des mauvaises herbes pour faire durer leur ravitaillement en vivres. Le manque de semences a aussi été noté comme constituant un problème. Puis ils ont suggéré les solutions qui figurent ci-dessous:

- Un prêt à des conditions de faveur pour la nourriture, avec intérêt à taux zéro, devant être remboursé sur une période de 2 à 3 ans
- Des semences de blé et des engrais accordés à crédit à ceux qui avaient perdu leur récolte de maïs
- Davantage de médicaments et des médicaments moins chers disponibles par le biais des postes sanitaires
- Des couvertures à crédit
- Une formation/des conseils sur l'épargne et sur le stockage des céréales.

Les participants ont suggéré que l'assistance destinée aux membres des groupes devrait être canalisée par le biais des groupes et que, pour ceux qui n'étaient pas membres d'un groupe, elle devrait être organisée par l'entremise d'une institution locale respectée telle que l'*iddir*.

Cet atelier offrait un grand intérêt non seulement parce qu'il présentait clairement les grandes lignes du problème et des besoins perçus comme tels, du point de vue des communautés, mais aussi en ce sens qu'il permettait aux communautés d'être "maîtres" de l'intervention de secours. Dans les discussions qui ont lieu aujourd'hui avec les communautés, celles-ci sont manifestement convaincues que ce sont elles qui ont réalisé la conception et pris les décisions des projets, et cela est tout particulièrement le cas de celles qui étaient membres des groupes.

---

*"Nous avons parlé aux agents sur le terrain et nous leur avons dit que, tant que nous ne pourrions pas manger à notre faim, cela ne servait à rien de parler de développement. Il faisait froid et il n'y avait pas de vivres, nous avons donc demandé des couvertures et des céréales. Nous en avons parlé entre nous et le chef s'est rendu à une réunion."*  
*Afran group, Association rurale des paysans de Koro Gale*

---

La demande de crédit de la part de la communauté est intéressante. L'AA-E partage l'avis du gouvernement préoccupé qu'il est que les secours gratuits soient de nature à encourager un "syndrome de dépendance" et qu'ils risquent de saper les objectifs en matière de développement. Au cours des discussions qui ont eu lieu avec les groupes communautaires, les agents de l'AA-E sur le terrain avaient déjà abordé ce dilemme avec la communauté. Au commencement de l'atelier de travail, il a de nouveau été suggéré que les solutions ne devraient pas reposer sur la charité et il semble probable que ceci ait guidé la décision des fermiers tendant à demander un crédit. Les communautés continuent à maintenir que la formule du crédit est la méthode qui convient, bien que, dans certains cas l'on se soit heurté à des difficultés de remboursement. (Plus récemment, l'AA-E a choisi d'employer la méthode de l'argent en espèces en échange du travail en tant que réponse aux situations d'urgence, plutôt que le crédit, dû à un surchargement de crédit.)

## ***Le ciblage – utiliser la connaissance locale et les institutions des communautés***

Il y avait des différences dans les pourcentages de personnes dans le besoin comme l'était rapporté par les groupes qui ont participé à l'atelier. Ce phénomène était logique en raison des variations de taille des exploitations et des familles dans toute la région. Aux fins de la planification, le personnel est convenu de supposer que soixante-cinq pour cent de la population globale étaient ciblés. Cet exercice tenait compte des recommandations des paysans mais également des données préexistantes produites par les Analyses rurales participatives (ARP).

Pour cibler les membres des communautés qui ne participaient pas encore à des groupes de l'AA-E, de nouveaux comités, connus sous le nom de Comités de prévention des catastrophes, ont été mis sur pied dans chacune des trente-quatre Associations rurales de paysans. Chaque comité comprenait sept membres sélectionnés à partir d'institutions locales respectées, à savoir *iddir*, anciens du village et chefs religieux et un cadre de l'association rurale. Les premières responsabilités qui leur incombaient consistaient à sélectionner les bénéficiaires, à organiser la distribution des céréales et à encaisser les remboursements de crédit. Des mandats en bonne et due forme, à l'intention des Comités de prévention des catastrophes, ont été rédigés, et des ateliers de travail ont été organisés pour veiller à ce que les rôles et les procédures soient bien définis.

Les Comités de prévention des catastrophes étaient de nouvelles structures dotées d'objectifs bien définis, qui reposaient sur des institutions existantes respectées. Ils créaient un équilibre, évitant la domination d'un groupe ou d'un autre, réduisant ainsi au maximum tout parti-pris. Les communautés reconnaissent aujourd'hui l'importance du rôle que jouent ces Comités de prévention des catastrophes.

---

*"Sans les Comités de prévention des catastrophes, il aurait été impossible de procéder à la sélection et aux distributions. Il était bien organisé. Ces personnes nous connaissent, spécialement l'*iddir*; et l'Association rurale de paysans a de l'influence et les connaissances voulues. Tout cela a contribué à rendre le processus équitable.*

*Ancien du village (non membre du Comité de prévention des catastrophes), Association rurale de paysans d'Inkat Lola*

---

## ***Faut-il cibler les plus pauvres?***

L'une des questions que l'AA-E devait aborder était de savoir s'il fallait ou non inclure les membres les plus pauvres de la communauté, à savoir ceux qui "ne produisent pas" et qui dépendent des autres pour leurs moyens d'existence. Au sein de l'AA-E, il a été décidé qu'il faudrait un type d'intervention très différent si l'on voulait pourvoir aux besoins des personnes très âgées ou handicapées et non un type d'intervention qui reposait sur le crédit et qui visait à favoriser la production agricole. L'on craignait également qu'un appui direct à ces individus n'ébranle les mécanismes traditionnels de soutien par la communauté et qu'il ne transfère éventuellement la dépendance à l'AA-E. Il n'empêche, un autre programme d'ActionAid, dans le nord-est du Ghana celui-là, a conçu une réponse aux situations d'urgence, en 1994, qui se composait de dons pour les plus pauvres et de crédit pour ceux qui étaient solvables et ce, à partir de suggestions émanant de la communauté elle-même. Au fur et à mesure que les organismes humanitaires cherchent à réagir aux situations d'urgence d'une façon qui encourage davantage le développement, il est probable que cette question deviendra un dilemme plus courant.

## ***Faut-il faire participer la communauté dans son ensemble?***

De nombreuses tranches différentes de la communauté ont participé à l'évaluation des besoins, au ciblage et à la conception du projet, mais il n'en reste pas moins que ce sont surtout les chefs de groupes et les membres des Comités de prévention des catastrophes qui ont assumé la responsabilité de la mise en oeuvre, de la gestion et du suivi. Ce sont eux qui ont organisé la distribution et qui ont pris les décisions difficiles sur les cas limites lors de la sélection des bénéficiaires et lors des allocations finales de céréales par ménage dans chaque Association rurale de paysans.

S'il est nécessaire d'obtenir la collaboration des décideurs locaux de cette façon, il peut s'avérer plus difficile d'engager certains membres de la communauté qui ont moins de pouvoirs. Dans la région de Dalocha, par exemple, les membres respectés des institutions des communautés sont pratiquement toujours des hommes; c'est pourquoi peu de femmes ont participé activement aux projets au-delà du stade de la collecte de l'information. A l'époque, quatre groupes seulement sur les cent-deux avaient une femme à leur tête (bien qu'un grand nombre des membres des groupes fussent des femmes). Même si beaucoup de femmes ont déclaré que leurs points de vue avaient été représentés de manière satisfaisante, il semble évident que pour jouer un rôle

plus influent dans un projet d'aide d'urgence, elles doivent déjà jouer ce rôle dans la vie quotidienne de la communauté. Ceci peut être encouragé au sein des programmes de développement.

## ***Une approche participative: succès et défis***

La participation des communautés au projet de la région de Dalocha s'est soldée par une réponse prompte, pertinente au plan local, assortie de communications claires entre l'organisme humanitaire et les bénéficiaires et d'un ciblage transparent, efficace. Cela mettait en relief qu'il était utile de travailler par l'entremise de structures communautaires multiples et cela a contribué à des objectifs à plus long terme comme celui de la prise en charge des communautés. Tous ces succès, cependant, ont été considérablement étayés par l'existence préalable du programme de l'AA-E dans la région, par des relations de longue date avec les communautés et par une équipe importante, dévouée, d'agents locaux sur le terrain.

Dans quelle mesure cette formule peut-elle être copiée par les organismes gouvernementaux ou par les ONG locales qui ne disposent pas d'autant de ressources? Cette formule pourrait-elle encore être utile dans des communautés plus instables, dans des situations d'urgence liées à des conflits ou même lorsqu'un organisme humanitaire ne jouit d'aucun engagement préalable à l'échelon local? La concertation avec les populations locales lors des exercices d'évaluation des besoins est déjà une pratique très courante. Dans la plupart des situations, il est possible de rendre la collecte de l'information moins extractive en permettant à la communauté de définir des choix d'intervention, en encourageant les communautés à être "maîtres de la situation" et en veillant à ce que l'intervention soit plus appropriée. Cependant, la façon dont la communauté perçoit l'organisme humanitaire pourrait influencer les suggestions qu'elle fera. Il devrait aussi être possible d'écouter tous les groupes et non seulement les dirigeants locaux. La façon dont il est possible d'exploiter la connaissance locale pour cibler l'aide variera, mais elle serait plus teintée de parti-pris et d'inexactitude dans les communautés moins unies ou dans lesquelles la relation organisme humanitaire/ communauté est nouvelle. La décentralisation de la prise de décision, de la mise en oeuvre et du suivi peut être perçue comme étant une évolution positive de la situation mais elle implique aussi une perte de contrôle. Il peut être stimulant de mettre en place des systèmes conjoints de suivi et de rapportage qui soient viables mais également destinés à transmettre l'information requise par le personnel d'encadrement et par les



baillleurs de fonds. D'après l'expérience d'ActionAid, les avantages l'emportent sur les difficultés, mais ceci pourrait toutefois s'avérer plus problématique pour une ONG locale qui ne dispose pas d'autant de personnel.

Des facettes différentes de l'approche participative seront appropriées dans des situations différentes. Force est de procéder à l'étude de davantage de projets qui expérimentent avec cette approche afin de déterminer quelles en sont toutes les possibilités. Nous devons également admettre que pour que la participation de la communauté aux secours soit un succès, il est indispensable que les organismes humanitaires et les gouvernements souhaitent vraiment reconnaître quelles sont les ressources et les capacités des bénéficiaires, de même que leurs besoins. Cet article se fait l'écho d'une telle tentative et nous encourageons les autres à nous faire rapport sur leurs propres expériences. ♦

## Le rôle des ONG dans la reconstruction sociale des pays d'après-Yougoslavie

*par Paul Stubbs, chercheur universitaire associé, Metropolitan University de Leeds, Unité de recherche sur la politique sociale internationale*

Le rôle éventuel des ONG dans la reconstruction sociale des sociétés en conflit ou post-confliktuelles, souvent exprimé en disant combien il est important de reconstruire le potentiel local et la société civile, est de plus en plus au coeur des débats internationaux qui s'intéressent à rapprocher l'aide d'urgence et le développement dans ce que l'on a appelé les "situations d'urgence complexes". La recherche entreprise depuis la fin de 1993 par l'Unité de recherche sur la politique sociale internationale de la Metropolitan University de Leeds, portant sur les pays nés de l'éclatement de la Yougoslavie, et notamment sur la Croatie, la Slovénie et, dernièrement, la Bosnie-Herzégovine, remet en question certains des raisonnements qui sont au coeur de ce débat et a commencé à esquisser d'autres choix en matière de politique et d'usages pour les organismes bailleurs de fonds et les organisations non gouvernementales internationales.

Adopter une approche de "recherche-action" la distancieait ouvertement à la fois des approches techniques et des approches purement académiques. Ces travaux reposent sur un engagement à long terme à l'égard des processus sociaux locaux et sur un appui pour des initiatives spécifiques de la part des ONG locales, dans le contexte d'une inquiétude générale quant au rôle des organismes et des institutions planétaires dans la conception de la politique sociale nationale. La recherche a mis l'accent sur des différences pertinentes sur le plan du développement social entre les pays étudiés, (bien qu'il soit important de prendre acte que l'emploi des termes "ex-Yougoslavie" en tant que cadre englobant tout brouille quelque peu la compréhension que les Républiques d'après-Yougoslavie ont un "développement inégal" – à savoir l'impact différent de la guerre et de la destruction, des migrations forcées et de la transition post-socialiste sur ces pays).

Cette recherche a abouti à une conclusion essentielle, à savoir que la nature de l'intervention d'urgence de la part des organisations non gouvernementales internationales (ONGI) influence le développement d'un secteur durable pour ce qui est des ONG locales. L'existence de vastes nombres d'ONGI, fournissant directement des services "de leur propre marque", aggrave les problèmes de communication et de méfiance, contribue à l'érosion de la classe moyenne professionnelle et à l'interruption des activités de la société civile locale. En Slovénie, par exemple, peu d'organisations étrangères ont participé directement à la fourniture de services en dehors des programmes spécifiques destinés aux réfugiés; et un petit nombre seulement se sont livrées à des travaux de développement avec le secteur indigène des ONG. Ce dernier a ses origines dans le mouvement social et les activités issues du peuple, des années 1980, introduisant une innovation considérable dans les méthodes employées pour travailler avec les groupes marginalisés et opprimés; et on s'est aperçu que ces ONG nationales commencent à influencer une politique et une pratique plus vastes en matière d'aide sociale. Une étude de cas dans le cadre de cette recherche illustre comment *Save the Children Fund (UK)* a été capable de reconnaître les éléments positifs de cet héritage né de la société civile et de construire un partenariat, à plus long terme, favorable au développement du secteur dans son ensemble.

La Croatie, en revanche, a été impliquée de manière beaucoup plus active à la guerre. En Croatie, les mouvements de société civile étaient plus divisés et il ne faudrait pas sous-estimer le rôle que joue le nationalisme issu du peuple dans ce contexte. De surcroît, un nombre significatif d'organisations

étrangères ont entamé des programmes, à l'aide d'un financement qui repose principalement sur l'urgence et, malgré cela, souvent sans savoir d'avance comment s'en sortir. Beaucoup de ces organisations ont mis sur pied des services parallèles qui ne sont pas liés aux prestations d'aide sociale existantes ni ne les complètent. Ceci est notamment le cas dans le domaine psycho-social visant à lutter contre les traumatismes psychologiques. Ce n'est que récemment que les organismes ont commencé à reconnaître qu'il était nécessaire d'accepter un rôle plus orienté vers le développement en insistant davantage sur la nécessité de se débrouiller seul et sur les approches basées sur la communauté. Et même cette évolution a fait l'objet de critiques de la part de certains, l'a jugeant motivée par un financement revu à la baisse qui n'était qu'"une autre tendance à la mode".

Au vu de ces conclusions, la recommandation essentielle doit être qu'il faut évaluer plus clairement la société civile locale et sa capacité avant que les bailleurs de fonds et les ONGI n'interviennent. Trop souvent, en Croatie et en Bosnie-Herzégovine, une interprétation rudimentaire des anciennes républiques yougoslaves comme étant "communistes" et comme, par conséquent "n'ayant pas de société civile développée" a signifié que l'on avait manqué les possibilités de prévention des conflits et de reconstruction post-conflictuelle. De surcroît, comment implicitement et explicitement, les bailleurs de fonds et les ONGI comprennent ce qui constitue une ONG, de même que leurs critères de financement, ont eu tendance à inhiber la diversité au sein du secteur et, en fait, ont tourné de nombreuses initiatives issues du peuple en vastes bureaucraties. Les exceptions à cette règle, en particulier en Croatie, comprennent la Campagne contre la guerre et les groupes qui lui sont affiliés, y compris le Centre Osijek pour la Paix, pour la Nonviolenace et pour les Droits de l'homme, qui ont conservé leur indépendance, souvent par l'entremise d'une association avec les bailleurs de fonds qui ont tendance à donner leur appui à des programmes ayant un rôle plus "solidariste" plutôt qu'un rôle de "livraison d'un service".

La recherche indique aussi l'absence relative d'évaluations claires du travail des ONG, ou même de critères et de méthodologies de travail convenus d'un commun accord, et encore moins d'un engagement à impliquer les bénéficiaires centralement à ce processus.

---

*Trop souvent, en Croatie et en Bosnie-Herzégovine, une interprétation rudimentaire des anciennes Républiques yougoslaves comme étant "communistes" et comme, par conséquent n'ayant pas de société civile développée" a signifié que l'on avait manqué les possibilités de prévention des conflits et de reconstruction post-conflictuelle.*

---

Ceci a eu tendance à renforcer une situation qui avait été remarquée ailleurs, à savoir que "dans la mesure où les ressources peuvent être mobilisées, c'est une situation du genre tout fait l'affaire" (Duffield, M. *The Globalisation of Public Policy*, Université de Birmingham, 1996). Pour cette raison, cette recherche s'est efforcée de travailler avec les ONG locales pour améliorer la confiance du personnel en développant leur propre approche à l'évaluation et en favorisant une évaluation participative en tant que composant indispensable du travail basé sur la communauté.

La recherche remet en question, en outre, l'émergence de systèmes parallèles de protection sociale en Croatie et en Bosnie-Herzégovine, où les ONGI d'une part, oeuvrent surtout avec les réfugiés et les personnes

déplacées, et les services des administrations locales et gouvernementales d'autre part, travaillent avec les pauvres sur place. Là où les organismes bailleurs de fonds et les ONGI ont tendance à travailler par l'entremise des institutions gouvernementales

ou par l'intermédiaire des ONG partenaires locales, ceci peut mener à une concurrence avec les initiatives émanant des ONG locales indépendantes pour s'approprier les rares ressources et peut se solder par un "exode" d'ouvriers qualifiés locaux (en effet, les ONGI sont souvent en mesure d'offrir des salaires plus élevés de même que des avantages). Bien que l'on puisse se poser des questions pertinentes quant à la légitimité et à l'obligation de rendre compte des institutions et des organismes gouvernementaux nationaux, ce n'est pas en mettant sur pied et en maintenant des services parallèles que l'on s'attaquera au fait qu'il est nécessaire qu'existent des liens durables entre les ONG locales et le gouvernement. En entreprenant une évaluation claire de la politique sociale, en rendant explicites et ouvertes à la discussion leurs propres visions sociales implicites et en exploitant l'infrastructure existante en matière de protection sociale, dans toute la mesure du possible, les organismes bailleurs de fonds et les ONGI peuvent promouvoir la protection sociale pour tous et, notamment, pour les secteurs les plus pauvres et les plus vulnérables de la société. Pour donner un exemple, Prijatelj (qui signifie "ami"), ONG locale qui s'est formée lorsqu'une ONGI est partie et qui travaille avec les Romanichels (tziganes), les réfugiés et les autres personnes dans un quartier particulièrement démuné de Zagreb, a commencé à rendre prioritaire un travail

conjoint avec le Centre médico-social et Centre de soins sociaux local, avec les encouragements des bailleurs de fonds internationaux.

Les cas d'étude précis montrent que ce sont souvent les initiatives issues du peuple, y compris les projets d'intérêt général, tels que le Pakrac (en Croatie) et le Gornji Vakuf (en Bosnie-Herzégovine) qui sont susceptibles d'offrir des chances que se développe un nouveau sens social et de là, une "paix par en dessous" grâce à l'identification de chefs de communautés alternatifs. Une approche "intégrée" à la consolidation de la paix en tant que développement social est considérée comme étant beaucoup plus valable que les tentatives récentes visant à promouvoir des approches plus discrètes, de type projet, reposant sur des compréhensions microsociologiques.

Il faut examiner les questions de la pauvreté, du chômage et de l'exclusion sociale non seulement sur la base de l'ethnicité, mais aussi de l'âge, de la classe sociale, du sexe, des capacités et de la sexualité. Le développement et le redressement de l'infrastructure par les ONG ne devraient pas être promus comme étant une fin en soi, mais plutôt ils devraient être vus dans le contexte de la protection sociale et de la consolidation de la paix globales.

Ainsi donc, le Centre d'Etudes pour la Paix, ONG locale basée en Croatie, associe une formation en matière de consolidation de la paix, à l'intention des activistes originaires des pays nés de l'éclatement de la Yougoslavie, à un effort pour veiller à ce que les enseignements tirés des initiatives issues du peuple soient adoptés par les organismes des Nations unies, par les bailleurs de fonds et par les ONGI.

Plutôt que de voir le travail des ONG dans les régions affectées par des conflits comme inexorablement partagé entre la livraison bon marché de services et une préoccupation quelque peu vague de reconstruire la société civile, cette recherche a travaillé en étroite collaboration avec les activistes locaux qui cherchaient à abattre ces divisions à l'aide avec, par exemple, des programmes de développement des communautés locales, des centres de conseils juridiques, etc. Dans la foulée, de nouvelles relations entre la politique et le développement sont nées, remettant en question des notions rudimentaires sur le travail des ONG comme étant "non politique". En Croatie en particulier, le processus a été affecté de façon négative par la nouvelle législation qui reflète que les groupes politiques dominants se méfient des ONG (Ceci est discuté plus en détail dans le chapitre que j'ai écrit intitulé "Croatie: le développement des ONG, le globalisme et le conflit"

dans Bennet, J. (éd.) *NGOs and Governments* [ONG et Gouvernements, ICVA, à paraître].

En règle générale, donc, cette recherche suggère la nécessité d'associer les préoccupations essentielles en matière de politique sociale à celles d'études du développement, étayées par une préoccupation des visions sociales aux niveaux supranational, étatique, régional et des communautés. Les questions des droits, de la capacité et de la durabilité et leur contraire, à savoir, le besoin, la vulnérabilité et la déformation revêtent une importance immense dans les débats en cours relatifs à l'intégration sociale. Les études de cas des pays d'après-Yougoslavie montrent quels sont les points faibles des organismes planétaires et internationaux dans un contexte européen, dans des termes qui ne sont pas inconnus des commentateurs de la situation africaine, soulevant de graves questions sur la façon de s'attaquer aux causes plutôt qu'aux symptômes, de développer le potentiel local plutôt que des prestations parallèles, de promouvoir une société civile authentique plutôt que des images réfléchies d'ONGI opportunistes et, par dessus tout, de contribuer à une paix durable plutôt qu'à un équilibre de terreur ethnique. La "recherche-action" peut aider à identifier les contraintes qui entravent les progrès dans ces domaines et à mettre en relief les bons usages et les conceptualisations alternatives qui peuvent offrir des façons de progresser. ◆

Pour obtenir des exemplaires du rapport de recherche initial, des résumés ultérieurs et des documents de diffusion ou des renseignements supplémentaires sur la recherche et sur d'autres publications, s'adresser à: Paul Stubbs à l'Université de Zagreb, School of Social Work, Natorova 51, 10 000 Zagreb, Croatie. Fax: +385 1 48 21 206 ou Email: PAUL.STUBBS@ZAMIR-ZG.ztn.apc.org.

# L'impact des conflits armés sur les enfants

*par Jennifer F. Klot qui a dirigé le Secrétariat de Graça Machel pour l'Etude des Nations unies sur l'Impact des conflits armés sur les enfants. Elle a travaillé avec des organisations non gouvernementales internationales, des fondations privées et des organismes multilatéraux dans le domaine des droits de l'homme, du développement des jeunes, des droits de la femme et de la planification du développement aux Etats-Unis et en Afrique.*

---

*“Le rapport sur l'Impact des conflits armés sur les enfants est un témoignage aux millions d'enfants qui ont été tués, blessés et handicapés de façon permanente en raison de conflits armés. Il est un témoignage à un nombre incalculable d'autres enfants qui ont été forcés à assister et à participer à des atrocités effroyables. Et plus encore, il témoigne de la crise fondamentale de notre civilisation. Les conflits modernes forcent les communautés dans un vide moral où toutes les restrictions ont été érodées et abandonnées – un monde dans lequel les enfants ne sont plus considérés comme étant précieux. Ceci montre l'échec de la communauté internationale à protéger et à chérir ses enfants.” Graça Machel, Expert du Secrétaire général sur l'Impact des conflits armés sur les enfants*

---

“Je cherche à écouter les enfants,” Graça Machel a dit au sujet de sa nomination en tant qu'Expert auprès du Secrétaire général des Nations unies sur les enfants et les conflits armés. “Les mères et les enfants que je rencontre et avec qui je parle, ils m'ont tous enseigné des leçons dont je me souviendrai pour le reste de la vie.” Avec l'appui de l'UNICEF et du Centre des Nations unies pour les droits de l'homme, Mme Machel a mené un processus de recherche, de concertation et de mobilisation, sur deux ans, qui sortait de l'ordinaire. Ce processus s'est soldé par l'évaluation des droits de l'homme la plus complète portant sur les enfants et les conflits armés jamais débattue au sein de l'Assemblée

générale des Nations unies. Le rapport final de Machel sur l'Impact des conflits armés sur les enfants décrit les deux millions d'enfants tués dans les conflits armés au cours des dix dernières années, les six millions d'enfants qui ont été sérieusement blessés ou handicapés de façon permanente, de même que la situation de plus de deux cent cinquante mille enfants soldats de par le monde.

Avec la collaboration des organisations intergouvernementales et non gouvernementales, des experts indépendants, de tous les éléments de la société civile, des organismes des Nations unies et des gouvernements, Graça Machel a mis sur pied un modèle de collaboration et de mobilisation qu'il sera éventuellement possible d'appliquer dans un autre contexte. Avec ces partenaires, des concertations se sont déroulées en Afrique orientale et australe, dans la région arabe, en Afrique occidentale et centrale, dans la région du Pacifique asiatique, en Amérique latine et en Europe pour déterminer quelles étaient les priorités régionales concernant les enfants dans les conflits armés. Des visites sur le terrain ont été entreprises dans plus de huit régions affectées dans le monde entier, et vingt-cinq documents thématiques et études de cas basées sur le terrain ont été préparées.

Le rapport et son appel en dix points réclamant une action urgente (voir l'encadré sur les pages 13 et 14) recommandent des stratégies de nature à protéger les enfants des conditions catastrophiques auxquelles ils sont exposés et continuent à l'être. Elles comprennent l'appel pour mettre en oeuvre et suivre de près les normes humanitaires et des droits de l'homme internationales et, en particulier, la Convention sur les droits de l'enfant qui a pratiquement été universellement ratifiée; l'appel pour empêcher l'exploitation sexuelle et la violence de l'homme à l'égard des enfants et des femmes; l'appel pour démobiliser tous les enfants de moins de dix-huit ans des armées et de tous les groupes armés; l'appel pour mettre un terme au fléau que sont les mines terrestres; et pour veiller à ce que la santé, la nutrition, le bien-être psychosocial et l'éducation des enfants soient les piliers de toutes les politiques et de tous les programmes d'assistance humanitaire.

Après le lancement en novembre 1996 du rapport de Machel, 129 Etats membres à l'Assemblée générale ont co-parrainé une résolution sur les droits de l'enfant qui a été adoptée par consensus et largement acclamée. Cette résolution contient un nombre extraordinaire de nouvelles recommandations en matière d'action – plus de trente-cinq – qui, pour la première fois, traite des droits de l'homme et des préoccupations humanitaires, de même que des politiques de rétablissement de la paix et de maintien de la paix des Nations unies. La

recommandation la plus importante parmi celles-ci est l'appel pour que soit nommé un Représentant spécial du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés.

Suite aux conclusions du Rapport, les Nations unies ont ordonné une enquête interne sur la controverse qui entourait l'exploitation sexuelle des enfants par les troupes de maintien de la paix des Nations unies. Dans six études d'Etats sur les douze préparées pour le rapport Machel, l'arrivée de troupes de maintien de la paix était associée à une hausse rapide du nombre d'enfants victimes de la prostitution. Dans les conflits armés, le viol et les autres formes de violence fondée sur le sexe sont de plus en plus employés en tant qu'armes tactiques de guerre. Le rapport soutient que ces violations – meurtre, viol, exploitation sexuelle et grossesse forcée – doivent être poursuivies en justice comme étant des infractions au droit international. En conséquence, le rapport recommande que des mécanismes de suivi, d'établissement des rapports et disciplinaires soient mis en place à l'échelle nationale et au sein des opérations de maintien de la paix. Il réclame aussi une formation obligatoire sur les droits de l'enfant et sur les droits de l'homme pour le personnel militaire, de maintien de la paix et humanitaire.

Les enfants sont de plus en plus des cibles et non des victimes fortuites dans les conflits armés modernes, en raison de décisions conscientes et délibérées prises par des adultes. L'exploitation cynique des enfants en tant que soldats a suscité l'appel du rapport pour une campagne globale de nature à éliminer l'emploi d'enfants de moins de dix-huit ans dans les forces armées. Cette campagne a été énergiquement encouragée par Save the Children Suède (Rädda Barnen), les Quakers, le CICR/la FICR, l'UNICEF et d'autres partenaires. Elle cherche à empêcher le recrutement d'enfants de moins de dix-huit ans, la démobilisation immédiate de tous les enfants dans les

forces armées et l'intégration de leurs besoins aux opérations de maintien de la paix, aux accords de paix et aux programmes de démobilisation.

Depuis le lancement du rapport, des progrès importants ont été accomplis pour négocier un traité international complet visant à interdire l'utilisation, la production, le commerce et le stockage des mines antipersonnel. La Campagne internationale pour interdire les mines terrestres, qui oeuvre en partie pour déclarer l'Afrique australe "zone régionale libre de mine terrestre", a reçu un encouragement en février lorsque le Gouvernement de l'Afrique du Sud s'est engagé à détruire sa réserve de 160 000 mines antipersonnel. Mais même si un traité d'interdiction immédiate était imposé, les enfants ont encore besoin d'être protégés contre les cent-dix millions de mines qui pollueraient la terre aujourd'hui. En conséquence, le rapport Machel recommande un programme d'attaque sur trois fronts couvrant (1) le déminage humanitaire, y compris la création de coins sûrs pour apprendre, vivre et jouer certifiés comme étant libres de mines à 99,9 pour cent; (2) une sensibilisation aux mines destinée aux enfants et aux femmes, et (3) une réhabilitation centrée sur les enfants.

Pour garantir un suivi au rapport, l'Assemblée générale a demandé la nomination d'un Représentant spécial du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés. Le Représentant spécial sera le second de ce genre jamais instauré avec un mandat thématique sur les droits de l'homme représentant une préoccupation universelle. L'inspiration du Représentant spécial est celle d'un point de convergence – et non d'une institution opérationnelle. Et donc, une collaboration étroite avec les ONG, les instances des Nations unies et les gouvernements sera indispensable. Le Représentant spécial continuera à sensibiliser et à promouvoir la collecte de l'information sur la détresse des enfants affectés par les conflits armés et à encourager le développement des contacts.

## Rapport sur l'impact des conflits armés sur les enfants

### UN APPEL EN DIX POINTS POUR DES MESURES DE TOUTE URGENCE

#### 1. Mettre en oeuvre des normes internationales

Des normes internationales en matière de droits de l'homme et de droits humanitaires se rapportant aux enfants dans les situations de conflits armés doivent être largement diffusées et vigoureusement respectées. Une sensibilisation générale des droits de l'enfant doit être encouragée et une éducation et des activités de formation doivent être développées.

#### 2. Suivre de près et signaler les violations des droits de l'enfant

Les enfants dans les conflits armés doivent être traités en tant que préoccupation distincte et prioritaire dans tout ce qui a trait aux droits de l'homme et aux activités humanitaires et de développement. Des mécanismes efficaces pour suivre de près et signaler les violations des droits de l'enfant doivent être mis en place.

### **3. Promouvoir un redressement physique et psychologique et une réintégration sociale**

Pour veiller au respect des droits fondamentaux de l'enfant, des mesures visant à promouvoir la santé, la nutrition, le bien-être psychosocial et l'éducation doivent être les piliers de toutes les politiques et de tous les programmes d'assistance humanitaire.

### **4. Accroître l'engagement envers les réfugiés et les enfants déplacés à l'intérieur de leur pays**

S'occuper et protéger les réfugiés et les enfants déplacés à l'intérieur de leur pays exige un engagement et une coopération internationaux accrus, notamment relativement au regroupement familial, à l'acheminement équitable de l'assistance humanitaire et au droit de l'enfant à l'éducation. Dans chaque situation de conflit, l'UNICEF est exhortée à prendre l'initiative pour veiller à l'assistance et à la protection des enfants déplacés à l'intérieur de leur pays.

### **5. Démobiliser les enfants soldats**

Les Gouvernements et tous les groupes armés devraient empêcher le recrutement d'enfants de moins de 18 ans, démobiliser immédiatement tous les enfants qui sont dans les forces armées et intégrer leurs besoins au maintien de la paix, aux accords de paix et aux programmes de démobilisation.

### **6. Mettre fin au fléau que sont les mines terrestres**

Les Etats sont instamment invités à appuyer un traité international complet visant à interdire, dès que possible, l'emploi, la production, le commerce et le stockage de mines antipersonnel. Un programme intégré de déminage humanitaire, de sensibilisation aux mines adaptées aux femmes et aux différentes tranches d'âge et une réhabilitation centrée sur l'enfant devrait être intensifié.

### **8. Empêcher la violence dirigée contre les femmes et l'exploitation sexuelle**

Les violations des droits de la petite fille et de la femme dans les conflits armés, y compris le meurtre, le viol, l'exploitation sexuelle et la grossesse forcée, doivent être poursuivies en justice et des recours juridiques et en matière de réhabilitation appropriés doivent être mis en place.

### **8. Protéger les enfants contre les sanctions**

Chaque fois que des sanctions sont imposées, leur impact sur les enfants devrait être évalué et suivi de près. Des exemptions humanitaires devraient être centrées sur l'enfant et élaborées avec des lignes directrices claires en ce qui concerne la façon de les mettre en oeuvre.

### **9. La prévention**

La communauté internationale doit briser l'inertie politique qui permet aux conflits armés de se transformer en crise grave. Il faut accorder la priorité à encourager des modèles durables et équitables de développement humain et des mesures telles que l'alerte rapide, la diplomatie préventive et l'éducation pour la paix. La protection de l'enfant et de la femme doit être au centre de toutes les actions visant à promouvoir la paix, à mettre en oeuvre les accords de paix et à résoudre les conflits.

### **10. Nommer un Représentant spécial**

Un Représentant spécial sur l'Impact des conflits armés sur les enfants devrait être nommé pour maintenir les questions des enfants et des conflits armés en haut des ordres du jour internationaux sur les droits de l'homme, l'humanitaire, la paix, la sécurité et le développement et pour garantir un suivi au Rapport de l'Expert auprès du Secrétaire général sur l'Impact des conflits armés sur les enfants.

Des plans sont aussi en cours pour organiser une conférence en l'an 2000 afin d'évaluer les progrès accomplis par la communauté internationale en amenant les recommandations du rapport. La conférence marquera le dixième anniversaire du Sommet mondial de l'enfant et l'entrée en vigueur de la Convention des

droits de l'enfant. Précédant la réunion de l'an 2000, on escompte qu'une série de réunions stratégiques, plus modestes, pourraient se dérouler aux niveaux national et régional pour mettre en place des plans d'action concernant la mise en oeuvre et le suivi.

# Actualités

## Un “nouveau” *Disasters Emergency Committee (DEC)* [Comité de secours en cas de catastrophe] au Royaume-Uni

par John Borton, Programme de politique humanitaire, ODI

Le 10 juin, le *Disasters Emergency Committee (DEC)* [Comité de secours en cas de catastrophe] du Royaume-Uni entamera une nouvelle phase de ses trente-cinq années d'existence en se lançant de nouveau sous le nom de “nouveau” DEC. Cet événement, qui représente le couronnement d'un processus de révision et de réforme entamé en janvier 1995, verra le nombre des organismes qui sont membres du DEC passer de 7 à 15, il fixera de nouvelles normes de transparence et d'obligation de rendre compte pour les ONG britanniques qui fournissent une assistance humanitaire et il fournira éventuellement un modèle de coordination des organismes d'aide dans les autres pays.

### Un bref historique du DEC

Le DEC a été mis sur pied en 1963 en tant que mécanisme pour coordonner les appels au don auprès du public et les interventions de secours des principales ONG du Royaume-Uni impliquées dans la fourniture d'une aide d'urgence dans les situations de catastrophes, par l'entremise de la télévision, de la radio et de la presse écrite, dans les moments de catastrophes internationales majeures. Voici quels ont été les principaux éléments du DEC dans ses trente-cinq années premières de son existence:

- l'accord conclu par les deux principales organisations de télévision nationale (à savoir la BBC et l'IBA) de fournir un temps d'antenne gratuit au DEC après les principaux programmes d'actualités du soir à la date de lancement de l'appel au don convenue;
- l'engagement par les organismes membres du DEC de s'abstenir de faire passer des appels rivaux dans les médias pendant une “Période d'action commune” qui, en règle générale, se déroulait sur une durée de quatre semaines après le lancement de l'appel au don;
- la participation active de la Poste, de British Telecom et des principales grandes banques pour recevoir et traiter les dons;
- l'accord conclu par les organismes de se répartir les fonds “mis en commun” collectés par ceux-ci pendant la période d'action commune – le mécanisme étant sur la base d'une part égale entre les membres à part entière et d'une demi-part entre les membres associés. (Ainsi, sur la période de 1986 à 1992, les 6 membres à part entière – à savoir Oxfam, la Société de la Croix-Rouge britannique, SCF, War on Want, Christian Aid et CAFOD – ont reçu une part s'élevant à un septième, tandis que les deux membres associés – à savoir Action Aid et Help the Aged – ont reçu une part représentant un quatorzième.)
- L'ODA d'alors a apporté son concours au DEC en couvrant une partie des dépenses courantes du modeste Secrétariat et, à deux reprises, en contribuant généreusement aux appels au don du DEC.

Le premier appel au don du DEC a été fait en 1966 en réponse à un tremblement de terre en Turquie. Depuis lors, il y a eu 39 appels au don qui ont collecté et alloué 94 millions de livres sterling de fonds “mis en commun”.

Pendant toute cette période, le DEC n'était doté d'aucun statut juridique ou caritatif, étant simplement le mécanisme conjoint qui reliait les organismes membres et les organisations qui leur prêtaient leur concours – à savoir les télévisions, la Poste, British Telecom et les banques. Les appels au don étaient gérés par un Secrétariat modeste (logé dans les locaux de l'un des organismes membres) et par “l'Organisme chargé de l'exploitation” – rôle que les organismes membres assuraient chacun à leur tour pour chaque appel au don.

## Un contexte changeant

Ces arrangements ont opéré de façon satisfaisante (bien qu'avec une transparence limitée) jusque vers la fin des années 1980, date à laquelle trois tendances importantes ont fondamentalement modifié l'environnement dans lequel opérait le DEC. Tout d'abord, la nature des situations d'urgence est passée d'une situation où les urgences étaient essentiellement causées par des "risques" naturels à des situations essentiellement causées par des conflits armés. Ensuite, le nombre des ONG qui participent à des opérations d'aide d'urgence a commencé à croître de façon dramatique et les pressions dues à la concurrence entre elles ont augmenté. Enfin, le début d'une révolution technologique et organisationnelle dans le domaine de la communication audiovisuelle a introduit de nouvelles chaînes et a accru les pressions commerciales.

Le DEC n'a pas su répondre de manière efficace à cette évolution de la situation, les organismes membres du DEC étant parfois perçus comme mettant leurs propres intérêts au-dessus de ceux du DEC dans son ensemble. Cette perception a été renforcée par l'échec du DEC à admettre de nouveaux membres qui étaient considérés de différente manière comme n'étant "pas suffisamment britanniques", ou dont la capacité à fournir une aide d'urgence efficace dans les situations de catastrophes était mise en doute. De surcroît, certains organismes membres du DEC ont commencé à interpréter librement les "règles" se rapportant à la période acceptable pour utiliser les fonds provenant des appels au don du DEC, avec, pour conséquence, que les fonds étaient encore utilisés pour des activités de réhabilitation pendant une période prolongée après un appel au don.

Les ONG qui n'étaient pas membres du DEC ont commencé à réclamer que celui-ci soit moins fermé – appel qui a été entendu par les télévisions et par l'ODA – et la situation en est arrivée au point critique en 1994 avec l'appel au don du DEC pour le Rwanda. Cet appel a recueilli £ 10 millions de fonds "mis en commun", qui devaient être utilisés dans une région où peu d'organismes membres du DEC disposaient sur place d'une capacité établie ou d'avantages comparatifs spécifiques, par rapport à d'autres qui n'appartenaient pas au DEC mais qui ont joué un rôle important dans les efforts d'aide globaux. Des articles critiquant le DEC ont commencé à paraître dans la presse britannique.

Un processus de révision et de réforme a commencé en janvier 1995 et, en décembre de la même année, des changements radicaux ont été proposés: l'appartenance ne devrait pas être exclusive; un Conseil du DEC devrait être mis sur pied pour fournir une supervision

indépendante; différentes catégories d'admission devraient être introduites; et un Comité exécutif devrait être élu par les membres. Ces changements ont reçu l'appui des membres, des télévisions et des banques et se sont soldés par le fait que des conseillers (y compris l'ODI) ont été chargés de traduire dans les actes les réformes proposées, d'une manière qui serait acceptable aux organismes membres potentiels tout comme aux membres existants.

### Voici quels sont les changements "structurels" essentiels convenus:

- la création d'un Conseil du DEC
- l'adoption du principe d'une appartenance non exclusive. Ce point a été réalisé en fixant les critères d'admission à un niveau qui permettrait à la plupart des organismes d'aide d'urgence du Royaume-Uni de remplir les conditions requises. Toutefois être signataires du Code de Conduite de la Croix-Rouge/des ONG est devenu une condition d'admission.
- Le "nouveau" DEC devrait avoir sa propre personnalité juridique – à savoir la personnalité d'une association à but non lucratif limitée par garantie et reconnue d'utilité publique. Le besoin d'avoir une personnalité juridique si officielle provenait des exigences de transparence et d'obligation de rendre compte et de la nécessité de séparer les fonds du DEC de ceux des organismes qui en étaient membres.

En outre, des mécanismes étaient requis pour décider quels organismes parmi les organismes membres devraient être autorisés à participer à un appel au don et quels critères employer dans l'allocation des fonds "mis en commun" parmi les organismes participants.

## Parvenir à un consensus sur les mécanismes

Il s'est avéré difficile de parvenir à un consensus sur ces mécanismes et cet exercice a mené au développement d'approches originales. Au début du processus, on a établi une distinction entre des modèles soi-disant "à chargement frontal" et des modèles "à chargement de retour". Ainsi, un modèle "à chargement frontal" exigerait que des missions d'évaluation du DEC se rendent dans les régions affectées par une urgence pour rassembler l'information afin de déterminer quelle était la capacité des organismes membres du DEC dans la région et, par conséquent, dans quelle mesure ils pouvaient prétendre à un financement et quel était le niveau de fonds qu'ils devraient recevoir. Les chercheurs n'étaient pas partisans de cette approche car



elle impliquait des retards dans l'allocation des fonds, elle impliquait également la répétition inutile des procédures d'évaluation entreprises par le DAH et par d'autres organisations et enfin des chances de controverses entre les organismes.

Le trait principal du modèle "à chargement de retour", qui a été en fin de compte adopté par la majorité des organismes existants et futurs, consistait à imposer des barrières minimales au choix initial de participer à un appel au don mais *il exigeait que les programmes de tous les organismes qui participaient à un appel au don fussent évalués de façon indépendante et, une fois qu'ils seraient finalisés, que l'évaluation fût placée dans le domaine public.* En utilisant ce système, il incomberait aux organismes de procéder à une évaluation des besoins et de leur capacité à répondre de manière efficace, en sachant que leurs programmes feraient l'objet d'une évaluation indépendante future. Tous les fonds "mis en commun" devraient être dépensés dans les six mois qui suivent un appel au don ou être rendus afin d'être alloués de nouveau parmi les organismes capables d'utiliser les fonds de manière plus efficace.

Le processus d'évaluation commencerait alors de huit à onze mois après le lancement de l'appel au don, les télévisions s'engageant à informer le public de l'existence et de la disponibilité des rapports d'évaluation. C'est le Comité exécutif qui déciderait de l'emploi et du type de sanctions à déployer en cas de mauvaise performance ou de performance inacceptable de la part d'un organisme membre du DEC. Ainsi, une évaluation indépendante forme partie intégrante du "nouveau" DEC, et ceci est une innovation qui devrait avoir un impact considérable sur la transparence et sur l'obligation de rendre compte des ONG d'aide d'urgence du Royaume-Uni, non seulement envers le public donateur britannique mais encore envers les bénéficiaires de l'aide fournie – il sera demandé aux responsables de l'évaluation d'interviewer un échantillon des bénéficiaires de chaque organisme membre ayant participé à un appel au don.

Pour maintenir le modèle "à chargement en retour" et pour maintenir à un niveau minimum les barrières et les jugements initiaux portant sur la "capacité" d'un organisme, il fallait avoir une formule mécanique, convenue au préalable, pour déterminer quelle était la "capacité" d'un organisme et partant sa part de fonds "mis en commun". A défaut d'une définition cohérente de ce que l'on appelle les "dépenses d'aide d'urgence" et faute de données de dépenses comparables par tous les organismes, on a fini par accepter le système suivant faute de mieux:

- l'emploi des termes "aide d'urgence/secours", "réhabilitation" et "développement", faisant l'objet d'une définition différente non seulement entre organismes mais encore au sein d'un même organisme, serait évité;
- les régions géographiques et le type de groupe cible devraient être utilisés comme moyens alternatifs de classer les dépenses plutôt que de rechercher des définitions parfaites qui se sont avérées insaisissables;
- une base de pondération initiale serait introduite donnant plus de poids aux activités qui étaient les plus proches des objectifs du DEC et moins de poids aux activités qui étaient pertinentes mais moins importantes du point de vue du DEC.

Par conséquent, tous les organismes qui souhaiteraient se joindre au "nouveau" DEC doivent maintenant classer toutes les dépenses (provenant de sources britanniques) qu'ils ont effectuées au cours des trois dernières années en deux catégories. La première catégorie comprend toutes les dépenses effectuées dans les pays qui connaissent des situations d'urgence politique complexes et les dépenses consacrées aux réfugiés et aux populations déplacées à l'intérieur de leur pays. La seconde catégorie est un résidu de toutes les dépenses qui ne sont pas conformes aux critères de la première catégorie.

Lors du calcul de la part de fonds "mis en commun" à laquelle peut prétendre un organisme membre, le total de la première catégorie se voit accorder une pondération de 1,00 alors que le total de la deuxième catégorie se voit accorder une pondération de 0,2. De cette façon, l'évaluation de la capacité d'intervention au sein du "nouveau" DEC joue en faveur des organismes qui offrent des programmes importants dans les pays qui connaissent des situations d'urgence complexes et qui s'occupent des populations déplacées. Il n'en reste pas moins qu'il est reconnu que les organismes qui proposent des activités importantes en matière de "développement" dans d'autres pays ont la capacité d'intervenir efficacement dans les situations d'urgence en raison de la connaissance et des réseaux qui accompagnent une telle implication, même s'il est accordé une pondération plus basse à une telle "capacité".

Dans un appel au don "type" mettant en jeu 9 organismes allant du plus grand au plus petit, il s'ensuivrait que le plus grand recevrait 29 % du total des fonds "mis en commun" et que le plus petit en recevrait 1 %. Cette fourchette doit se comparer avec la base à parts égales que l'on utilisait précédemment où six organismes membres recevaient 14,2 % des fonds et deux organismes en recevaient 7,1 %.

Cet ensemble de mesures qui compose le “nouveau” DEC s’avère acceptable aux ONG britanniques. Outre les sept membres d’origine (à savoir, la Société de la Croix-Rouge britannique, Oxfam, SCF, Christian Aid, CAFOD, Help the Aged et ActionAid), il y a huit nouveaux organismes membres (à savoir CARE, Concern Worldwide, Merlin, World Vision, MSF-UK, Tear Fund, Children’s Aid Direct et le Christian Children’s Fund). ◆

Pour de plus amples renseignements, s’adresser à: DEC Secretariat, 17 Grove Lane, Londres SE5 8ED. Tél: +44 171 703 54 00. Fax: +44 171 252 48 05. Email: 100676.105@compuserve.com

## Sécurité et protection: “au-delà de la technologie”

La division de planification des politiques et d’analyse stratégique de l’Office européen d’aide humanitaire d’urgence (ECHO) a organisé le 22 mai une journée de réflexion sur la sécurité et la protection. Ils y participaient des consultants et des personnes expérimentés du monde des ONG européennes et américaines, du CICR, du bureau de Coopération civile et militaire (CIMIC) de l’OTAN et du bureau du Coordonnateur des mesures de sécurité de l’ONU. De nature exploratoire, la réunion a mis l’accent sur plusieurs points importants.

Tout d’abord il faut établir une distinction entre les différents types de risques: la guerre, la criminalité et le banditisme qui exigent des réactions différentes. Les risques ne sont pas forcément réduits par une “technologie” plus importante en matière de sécurité. Bien au contraire, ceci en soi peut attirer la violence. Dans la mesure où les menaces sont ancrées dans la politique et les perceptions, pourrait être plus approprié de développer des relations d’origine très variée et de cultiver une image positive. Il n’y a aucune corrélation automatique, par conséquent, entre la protection des agents humanitaires et des employés des organismes d’entraide d’une part, et le déploiement de troupes de l’ONU d’autre part. Si les relations sont importantes, la question de la protection des employés des organismes d’entraide ne peut pas être divorcée de celle de la protection des populations civiles. Il a été jugé improbable qu’un seul groupe du système d’entraide, tel que l’ONU, le CICR ou les ONG puisse se charger de la

responsabilité de la sécurité et de la protection générales. Un certain nombre de propositions ont été avancées suggérant que les bailleurs de fonds financent une meilleure sécurité et facilitent l’apprentissage des enseignements liés à la sécurité. Ainsi, la sécurité pourrait être incluse dans le cadre d’une mission d’évaluation ou d’une analyse d’impact. D’une manière importante, les gouvernements bailleurs de fonds en tant qu’acteurs politiques peuvent contribuer à créer un environnement plus sûr en exerçant une pression juridique, politique et économique sur les groupes violents et organisés. Toutefois, il est indispensable de discuter d’avance avec les organismes qui ont du personnel sur le terrain quelles répercussions pourraient avoir des mesures et des déclarations publiques éventuelles.

L’ECHO rédigera un projet de rapport qui fera l’objet d’une discussion de la part des Etats membres de l’UE. Les réflexions faites peuvent aussi alimenter le “Forum humanitaire” du CICR qui doit se dérouler du 8 au 10 juin, à Wolfsberg, en Suisse. Ce séminaire se penchera sur la question de la sécurité dans le cadre des débats plus généraux qui doivent se dérouler sous le titre de “Menaces contre l’aide humanitaire”. Le séminaire rassemblera des représentants de haut rang des ministères, du CICR, de l’ONU et des ONG et un compte-rendu des actes sera disponible dans notre prochain bulletin d’information.

Ceux qui s’intéressent à la politique actuelle de l’ONU en matière de sécurité pourraient consulter le *UN Field Security Handbook* [Manuel de l’ONU sur la sécurité sur le terrain], le document d’avril 1997 intitulé “*The UN Security Management System*” [le Système de gestion de la sécurité de l’ONU] et la Directive en matière de sécurité SD/1996/2 de janvier 1996. ◆

## Vers un code de conduite de l’UE sur le contrôle des armements

Au cours des dernières années, les ONG européennes ont préconisé et mobiliser un appui pour un Code de conduite de l’UE sur le contrôle des armements. L’accent est vraiment sur le contrôle des armes légères qui ne sont pas incluses dans le Registre des armes conventionnelles de l’ONU, mais qui prolifèrent dans des conflits dans le monde entier et qui contribuent à l’emploi d’enfants soldats. Le Traité

de 1990 sur les Forces armées conventionnelles en Europe a déclenché la démobilisation et la restructuration des rouages de la défense européenne. L'excédent d'armes qui a résulté de cette démobilisation, de même que celles qui provenaient de l'ancien bloc communiste, a maintenant créé un marché acheteur où il est possible de se procurer des armes à bas prix auprès de multiples fournisseurs. A la suite de la guerre du Golfe, au cours de laquelle des soldats européens ont été attaqués par des armes fournies à l'Irak par leurs propres gouvernements, huit critères communs de l'UE sur l'exportation des armes conventionnelles ont été établis. Le problème est que ces critères ne sont pas contraignants et qu'ils permettent aux Etats membres d'avoir des perceptions et des interprétations très différentes de la même situation, menant ainsi à des positions et à des décisions opposées sur les exportations d'armes. Le "Mécanisme de Wassenaar sur les contrôles de l'exportation pour les armes conventionnelles et les marchandises et technologies à double usage", signé aussi par un vaste nombre d'autres pays n'appartenant pas à l'UE, manque aussi de contrôles rigoureux et contraignants. En outre, il donne aux armes légères un statut continu de "faible priorité".

Les principaux points d'argumentation autour d'un Code de conduite de l'UE sont les suivants :

- une interprétation commune et restrictive des huit critères; une plus grande convergence des lignes directrices et des procédures des Etats membres de l'UE; une mise en oeuvre plus stricte des contrôles nationaux déjà existants;
- une plus grande transparence et plus grande obligation de rendre compte des gouvernements des Etats membres de l'UE sur les ventes d'armes;
- une règle obligatoire de concertation préalable entre les Etats membres de l'UE afin d'éviter d'esquiver les restrictions d'un autre pays à des fins commerciales qui leur sont propres;
- une élimination du "marché gris" en demandant à tous les individus et à toutes les sociétés; impliquées dans les ventes d'armes de se faire connaître des autorités et d'être enregistrées;
- un marquage et une inscription au registre de toutes les armes et munitions afin de les rendre plus facile à suivre;
- une harmonisation des procédures de certification concernant l'"utilisation finale" et la "réexportation";
- un suivi plus précis du respect et un soutien aux efforts des pays destinataires limitant et contrôlant les stocks et les transferts d'armes légères.

Au Royaume-Uni, le marché de Pergau ("de l'aide contre des armes") signé avec la Malaisie, la vente à l'Irak par Matrix Churchill de machines outils à double usage et la réticence du gouvernement britannique précédent à donner son appui à une interdiction totale des mines antipersonnel ont fait des exportations d'armes une question politique controversée. Il est intéressant de prendre note que la "Déclaration de Mission", de mai 1997, du ministère des Affaires étrangères et du Commonwealth du nouveau gouvernement britannique (travailliste) a placé la sécurité et la stabilité internationales comme priorité majeure de sa politique étrangère; la sécurité internationale comprenant ici la promotion active du contrôle des armes par le biais d'une réglementation et d'un appui multilatéraux pour un Code de conduite européen. ♦

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à Saferworld, 3rd Floor, 33/34 Alfred Place, Londres WC1E 7DP. Fax 44(0)171-631 88 86 ou email [sworld@gn.apc.org](mailto:sworld@gn.apc.org)

## NOHA

### "Trois ans après"

Le *Network on Humanitarian Assistance (NOHA)* [Réseau sur l'assistance humanitaire] est un cursus universitaire d'un an, de niveau Maîtrise, offert par un réseau d'institutions universitaires européennes (Voir le Bulletin d'information n°1 de mars 1994). Conçu en 1993, il a commencé en 1994 et il en est à présent à sa troisième année universitaire, et compte une centaine d'étudiants inscrits chaque année. Les institutions qui participent à ce réseau se trouvent dans le cadre de l'Université de la Ruhr, à Bochum (en Allemagne), de l'Université Deusto à Bilbao (en Espagne), de l'Université catholique de Louvain à Louvain-Bruxelles (en Belgique), et de l'Université d'Aix-Marseille à Aix-en-Provence (en France). A partir de 1997-98, trois autres instituts collaboreront à l'initiative: Uppsala (en Suède), Dublin (en Irlande) et Rome (en Italie). Le *Refugee Studies Programme (RSP)* [Programme d'études sur les réfugiés] de l'Université d'Oxford au Royaume-Uni a participé à l'élaboration de la Maîtrise de NOHA et a assuré la préparation d'une partie des documents didactiques utilisés. Les règlements qui régissent sa nouvelle Maîtrise d'Etudes sur les migrations forcées (d'une durée d'un an également et qui doit commencer en 1998), ne seront

pas cependant compatibles avec ceux qui régissent la Maîtrise de NOHA et il ne sera, par conséquent, pas possible au RSP d'inscrire les étudiants pour la Maîtrise européenne.

Le cours du NOHA a, jusqu'ici, reçu un appui financier limité de la part de l'ECHO et un apport plus important de la part de la DG XXII – responsable de l'éducation – dans le cadre de son programme d'échange européen "Socrates". Dans une large mesure, les coûts ont été encourus par les universités auxquelles appartiennent les instituts participants. Une évaluation récente commanditée par l'ECHO recommande une plus grande participation financière de l'UE.

Le programme d'étude comprend un cours intensif d'une durée de 10 à 14 jours qui réunit dans un seul lieu tous les étudiants des institutions participantes, suivi de deux semestres d'étude. Les étudiants ont la possibilité de suivre le second semestre à une autre des institutions participantes. Un apprentissage de 6 à 8 semaines avec une organisation humanitaire est recommandé, bien que l'on attende des étudiants qu'ils prennent l'initiative pour trouver une organisation d'accueil avec l'appui de leur institut. Les modules essentiels d'environ 30 heures chacun couvrent le droit humanitaire international, la gestion et la logistique, les relations internationales, les santé et l'anthropologie. Le cours de NOHA n'est pas une formation de compétences mais il se place à un niveau universitaire fournissant une information essentielle et un cadre général pour comprendre les questions humanitaires. L'ensemble des étudiants rassemble des individus avec ou sans expérience de terrain préalable. ◆

S'adresser à:

*UC Louvain:* aux bons soins de Frogner,  
Fax: +32 2 764 34 41

*Univ.Aix-Marseille:* aux bons soins de M.J.  
Domestici-Met, Fax: +33 442 23 09 71

*Univ-Ruhr, Bochum:* aux bons soins de H. Spieker,  
Fax: +49 234 700 73 66

*Deusto-Bilbao:* aux bons soins de J. Gonzales,  
Fax: +34 4 445 07 04

*Univ.Dublin:* aux bons soins de J. Phelan,  
Fax: +353 1 706 11 01

*Univ.Rome:* aux bons soins de M. Canneba,  
Fax: +39 6 49 91 27 04

*Univ. Uppsala:* aux bons soins de Kay Svensson  
Fax: +46 18 18 16 00

# Nouvelles régionales



## LE BURUNDI

**M**algré le récent cessez-le-feu, les organismes d'aide opérant au Burundi sont confrontés à un dilemme moral difficile mais de plus en plus habituel alors qu'ils essaient de trouver le juste milieu entre une intervention pour répondre à de graves besoins humanitaires, une manipulation de la part des autorités, un vide politique au niveau international et la défense des droits de l'homme.

Au cours de l'année dernière, de 250 000 à 500 000 personnes ont été regroupées dans des camps par le Gouvernement du Burundi (GdB) – politique qui, selon le Gouvernement, cherche à transférer les populations loin des zones de conflit par mesure de sécurité. Depuis une déclaration, en mars, du GdB, les ONG ont fait l'objet d'une pression intense pour qu'elles subviennent aux besoins des populations qui se trouvent dans ces camps de regroupement. La déclaration annonçait que le Gouvernement allait "coordonner les activités [des ONG]... et s'assurer que des régions entières ne sont pas négligées en faveur d'autres", ajoutant que "si les travaux que le Gouvernement leur demande de faire ne remplissaient pas son attente" alors, "les ONG étaient libres de se retirer".

Cette situation a remis au premier rang nombre de débats portant sur l'humanitaire. D'une part, dans de nombreux camps, une crise humanitaire est en train de naître: la malnutrition et la fréquence des maladies sont en hausse et il y a peu d'accès aux services sociaux de base. D'autre part, le regroupement des populations a eu lieu parmi une violence généralisée et un non-respect prouvé des droits de l'homme. Ces éléments de preuve suggèrent que la politique ne relève pas des deux

exceptions possibles prévues à l'article 17 du Protocole II additionnel aux Conventions de Genève (auxquelles le Burundi est partie), qui interdit le mouvement forcé des civils dans les conflits armés internes. Au vu d'une telle analyse, la communauté humanitaire internationale n'a eu que le choix de conclure que cette politique est essentiellement une "stratégie militaire".

Cette conclusion était encore renforcée par le manque d'indication quelconque que la politique de regroupement était temporaire, malgré ce qu'avait déclaré le GdB. A ce jour, il n'y a aucune preuve qu'un seul de ces centres de regroupement ait été fermé et l'un d'eux, Karuzi, a été mis sur pied il y a plus d'un an, ce qui est en contradiction avec les assurances du Gouvernement qu'il s'agit-là d'une mesure de sécurité à court terme. En outre, les assurances du GdB selon que lesquelles les prises rebelles ont été affaiblies par les événements qui se sont produits au Zaïre où les rebelles avaient reçu un appui ont également été mises en doute par des suggestions indiquant qu'ils auraient maintenant déplacé leurs opérations en Tanzanie.

En plus des questions afférentes aux droits de l'homme que cette analyse soulève pour les organismes opérationnels, l'impact à plus long terme sur l'acheminement d'une assistance aux populations des camps figure aussi dans le bilan pour les ONG qui décident de l'opportunité d'obtempérer. En effet, si elles assurent une assistance à court terme, puis se retirent, quel effet cela aura-t-il sur la dépendance de populations vulnérables par rapport à l'assistance à long terme? Et si les gens n'ont pas accès à leurs fermes, quel impact cela aura-t-il sur leurs propres mécanismes pour faire face aux difficultés – de récents rapports du PAM suggèrent que les moissons du mois dernier étaient extrêmement inférieures aux niveaux escomptés. Et que penser de la position difficile dans laquelle se trouvent les organismes qui font ouvertement campagne contre de telles "stratégies militaires" et un tel non respect des droits de l'homme, lorsqu'on les voit en train de travailler à l'intérieur des centres de regroupement? Il s'agit-là de questions de politique fondamentales qui ne peuvent être abordées seulement par ceux qui se trouvent sur le terrain.

Finalement, les questions de la coordination des ONG, de la sécurité et de la responsabilité des bailleurs de fonds/de l'ONU sont, encore une fois, au sommet de l'ordre du jour. Il est nécessaire que les ONG adoptent une façon unifiée d'aborder le problème pour empêcher le GdB de monter une ONG contre l'autre. Il n'empêche, quoi que les ONG fassent ou cherchent à faire dans la situation, même une position commune n'aura que peu d'effet sur la politique du GdB à moins

que les bailleurs de fonds/fonctionnaires de l'ONU/ambassades nationales respectives, en discussion avec le Gouvernement du Burundi ne soient également considérés comme étant "en train de chanter le même refrain" et d'appuyer les positions des ONG – peut-être en allant même jusqu'à refuser le financement si l'on juge que le GdB s'écarte de sa politique déclarée de regroupement "temporaire et volontaire". De même, à quel moment les organismes décident-ils de retirer leur personnel qui est confronté à des menaces considérables pour sa sécurité et qui doit faire face à un choix inconfortable : risquer des attaques de la part des rebelles, si les organismes observent les demandes du Gouvernement de fournir une assistance à l'intérieur des camps ou refuser et être contraints à quitter le pays?

Ces dilemmes deviennent de plus en plus habituels pour les ONG qui travaillent dans des situations d'urgence complexes et, cependant, il n'y a pas davantage d'éléments de preuve que des solutions politiques sont en voie d'être trouvées qu'il n'y en avait pour le Rwanda en 1994 ou pour le Zaïre en 1996. Les organismes sont forcés à choisir: soit ils travaillent dans les camps, encourageant une stratégie de coercition militaire et se faisant pratiquement complices du non respect des droits de l'homme, soit encore, ils abandonnent les personnes vulnérables dans l'espoir que d'autres organismes interviendront, et quittent le pays. ♦



## LE LIBERIA

**A**u cours des quelques derniers mois, des progrès importants ont été accomplis dans le processus de paix au Libéria. La mise en oeuvre de l'accord d'Abuja II, signé en août dernier, s'est poursuivie, avec le désarmement de plus d'une vingtaine de milliers de combattants, une sécurité relative dans tout le pays et des préparations en cours pour des élections. Les élections étaient, au départ, prévues pour le 30 mai, mais elles ont été reportées en raison de retards dans l'organisation de la Commission électorale et pour laisser assez de temps pour garantir que les préparatifs sont terminés. Malgré la nouvelle atmosphère optimiste, de nombreux observateurs demeurent prudents. Treize accords de paix ont, à ce jour, échoué au Libéria. ECOMOG, la force de maintien de la paix de l'Afrique de l'Ouest, découvre périodiquement des caches d'armes dissimulées, et les

structures de commande des factions, dans l'arrière-pays, ont dans de nombreux endroits été converties en entités civiles, permettant aux factions de conserver le contrôle sur leurs anciennes zones d'influence. Charles Taylor, le chef de faction le plus puissant, demeure l'un des candidats les mieux placés dans les élections, soulevant des craintes quant à ce qu'il fera, qu'il gagne ou qu'il perde.

Diverses sections de la société au Libéria ont demandé le report des élections, y compris la Commission électorale elle-même, afin de gagner du temps pour l'organisation logistique, de même que pour l'éducation des électeurs et pour la campagne électorale. D'aucuns se sont montrés inquiets que le fait que Taylor occupe le devant de la scène et que sa maîtrise des techniques en matière de relations publiques ne lui confère un avantage par rapport aux candidats civils, y compris par rapport à Ellen Johnson Sirleaf qui n'a déclaré sa candidature que fin avril. Elle semblerait être l'un des candidats les plus crédibles, n'ayant participé à la guerre civile qu'en tant que spectatrice et ayant occupé de nombreux postes administratifs de haut rang, au Libéria et à l'échelle internationale, pendant sa longue carrière. Bien que ce report aide à assurer que les élections se déroulent de la manière la plus libre et la plus équitable possible, il est probable que ce sera un facteur déstabilisateur et qu'il permettra que continue le statu quo du contrôle des factions sur le gouvernement et sur l'économie.

La question de savoir si des élections démocratiques peuvent en soi résoudre les conflits plus profonds de la société libérienne qui ont mené à la guerre actuelle n'a été que peu débattue. Si Charles Taylor remporte un mandat majoritaire, l'emploi illégal des ressources économiques et l'impunité politique, comme cela est la tendance actuelle, risquent de se maintenir. L'économie politique s'est développée pendant la guerre, l'élite, tant des hommes politiques que des combattants, utilisant la violence comme moyen direct d'expropriation. Même si la violence engendrant la terreur, perpétrée par les combattants à l'encontre des civils, est réduite, les structures des systèmes de patronage illégal risquent de ne pas disparaître. Tant que la transparence et l'obligation de rendre compte du gouvernement et de ses institutions ne peuvent être garanties, la base du conflit demeurera. Ces domaines n'ont, jusqu'ici, pas été une priorité parmi les gouvernements bailleurs de fonds ou les pays membres de la CEDEAO, menés par le Nigéria, qui supervisent le processus de paix.

Ces questions sont particulièrement pertinentes pour la communauté d'aide alors qu'elle s'oriente vers la planification d'activités de réhabilitation et de reconstruction. Au Libéria, ceci impliquera la réinstallation de

plus d'un million de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur du pays et une assistance pour la reconstruction de la vaste infrastructure économique et sociale qui a été détruite au cours de la guerre. Les organismes de l'ONU et les ONG font des projets provisoires: le HCR a en effet décidé d'encourager le rapatriement "librement consenti", et le travail humanitaire s'oriente davantage vers les activités de réhabilitation. Une bonne coordination des questions opérationnelles se maintient au sein de la communauté humanitaire avec une concertation à tous les niveaux sur les orientations. Cependant, il faut jongler avec la pression exercée par les bailleurs de fonds afin d'étendre les activités d'une part, et de l'autre, l'engagement de la part de la communauté des ONG en particulier, tendant à minimiser les effets négatifs éventuels de l'aide, y compris en contribuant à la légalisation de l'autorité de faction. De nombreux organismes sont capables, à l'heure actuelle, de travailler relativement indépendamment du gouvernement mais si une réhabilitation sur une plus grande échelle doit avoir lieu, il faudra faire face à la question du rôle des structures étatiques libériennes dans l'acheminement de l'aide sociale, etc...

L'engagement profond, aux niveaux diplomatiques et des bailleurs de fonds, envers le processus de paix actuel qui a mené à des améliorations du financement et des structures d'ECOMOG et de la MONUL, a contribué au vrai progrès de la mise en oeuvre, à ce jour, de l'accord d'Abuja II. Beaucoup d'observateurs pensent, toutefois, que la menace de sanctions contre les chefs de factions et les hommes politiques était le facteur essentiel qui les a amenés à la situation actuelle. L'accent qui a, depuis, été placé sur un "retour à la vie normale" a conduit à une approche plus pragmatique en matière d'apaisement envers les factions au conflit. La libération, par ECOMOG, d'Alhaji Kromah, l'ancien chef de faction de l'ULIMO-K, suite à son arrestation pour possession d'armes en grand nombre, en mars, témoignait de cette approche.

Il est essentiel que la pression politique soit maintenue pendant les mois à venir jusqu'à ce que se déroulent les élections. Les factions ont montré à maintes reprises qu'elles étaient prêtes à s'écarter des arrangements convenus; comme le disent les Libériens, "le léopard ne change pas de tâches". Les mois à venir présenteront, comme toujours, un environnement difficile et dangereux en matière d'orientations au Libéria. Si la pression politique n'est pas intensifiée, il est possible que les combattants et les factions recourent de nouveau à la violence, pour conserver l'accès dont elles jouissent aux ressources et au pouvoir. Si des efforts ne sont pas déployés pour encourager l'obligation de rendre compte et la transparence au sein des institutions de l'Etat, les

élections elles-mêmes risquent de ne pas pouvoir accomplir grand'chose pour la recherche de la paix au Libéria. Les combats récents en Sierra Leone, le pays voisin, mettent l'accent sur l'échec de la démocratie dans ce pays-là pour résoudre le conflit et souligne combien il est important d'aborder les questions plus profondes qui, dans cette région, tournent autour de la distribution des ressources dans le cadre de l'économie politique. ◆



## L'ALBANIE

L'effondrement de plusieurs plans d'investissement "en pyramide" et la perte de quelque 1,5 milliard de dollars américains d'épargne privée a déclenché une crise, en février 1997, qui s'est rapidement aggravée. Des manifestations en masse, appuyées par l'opposition politique, ont dégénéré en pillage général des dépôts d'armes de l'armée et de la police, des institutions gouvernementales et des entreprises privées, de même qu'en l'armement des civils et des groupes criminels. L'autorité et les institutions gouvernementales se sont effondrées, en particulier dans le sud. Le banditisme et la criminalité organisée sont maintenant très répandus. En dépit du fait que le Président Berisha avait convenu de former un gouvernement d'unité avec le parti socialiste, une solution politique à la crise demeure hors d'atteinte.

Un rapport de 1994 publié par la Banque mondiale intitulé *Albania and the World Bank: Building the future* [Albanie et la Banque mondiale: construire l'avenir], préconisait une privatisation et une restructuration continues du secteur bancaire, entre autres; une augmentation de l'assiette de l'impôt pour le gouvernement et la création d'un régime de réglementation pour le nouveau marché émergent. Il n'y a aucune référence aux plans d'investissement "en pyramide" et à leur effondrement potentiel, ni aucune anticipation de la situation d'urgence institutionnelle qui s'est ensuivie.

Suite à l'effondrement de la structure et de l'autorité étatiques, vingt milliers d'Albanais auraient pris la fuite vers la Grèce, tandis que treize autres milliers auraient traversé la Mer Adriatique pour chercher refuge en Italie. La collision d'un bateau transportant des réfugiés avec une embarcation de la marine italienne a fait quatre-vingt-neuf morts, incitant la communauté internationale à l'action. L'événement a provoqué une

expression d'inquiétude de la part du HCR et a contribué à la décision de l'Italie de prendre la tête d'une force d'intervention internationale. La résolution 1101 du Conseil de sécurité a alors été adoptée, qui convenait de la création d'une force multinationale de six mille soldats sous les auspices de l'Organisation de la sécurité et de la coopération en Europe (OSCE). Son mandat qui, au départ est pour une période de trois mois, à compter de la mi-avril, est défini comme étant d'assurer la protection de l'acheminement de l'assistance humanitaire et d'aider à créer un environnement sûr pour les organisations internationales dans le pays. Cependant, il exclut explicitement les activités de maintien de la paix ou de rétablissement de la paix.

Une mission interorganisations de l'ONU fin mars a révélé des besoins humanitaires urgents, surtout pour ce qui est des vivres et des approvisionnements médicaux, même si ceci est sur une échelle relativement modeste. Le pillage des magasins alimentaires et la baisse des importations commerciales ont suscité une hausse de quarante pour cent des prix alimentaires. Les besoins alimentaires étaient calculés à quinze milliards de tonnes de farine de blé à cibler vers cent quarante mille familles rurales pauvres et vers les personnes vulnérables des institutions d'aide sociale. La distribution aux institutions est projetée par l'entremise des ministères du Travail et de l'Aide sociale et de la Santé; le CICR et les ONG aidant pour atteindre les ménages. L'aide arrive par les ports de Vlorë dans le sud agité et de Durrës au nord, de même que par l'aéroport de Tirana, bien que l'on soit conscient qu'il est possible qu'une assistance alimentaire sur une grande échelle n'incite pas à la production intérieure et perturbe même les mécanismes du marché.

Outre les pénuries alimentaires, l'augmentation du nombre des blessés de guerre et le pillage des hôpitaux et des approvisionnements pharmaceutiques entraînent un besoin urgent en médicaments et en équipement médicaux. Le matériel de laboratoire destiné à maintenir le suivi du contrôle de la qualité de l'eau et de la nourriture est aussi requis, alors que le système de surveillance des maladies a besoin d'être renforcé.

L'UNICEF prévoit de se concentrer sur une aide financière à court terme à l'intention des institutions d'enfants et d'élargir la portée institutionnelle aux enfants des rues. On estime à 10 850 000 dollars américains le coût de ce programme. Cette somme comprend certaines dépenses pour renforcer la capacité du Coordonnateur résident du PNUD à agir en tant que bureau coordonnateur, le DAH jouant un rôle de soutien.

Sur le front politique, l'OSCE est en train de déployer une équipe comptant cinquante personnes, pour organiser les élections. Prévues, à l'origine, pour juin, celles-ci ont maintenant été reportées au mois de juillet. La crise albanaise a toutes les caractéristiques d'une "situation d'urgence institutionnelle", avec l'effondrement financier des plans d'investissement "en pyramide" poussant la crise de la gestion légitime et efficace des affaires publiques au bord du gouffre. L'Albanie est née après s'être séparée du Kosovo en 1912. Deux millions d'Albanais ethniques demeurent au Kosovo, partie agitée de la République Serbe, qui viennent s'ajouter à une population de trois millions et demi dans le pays lui-même.

Ce phénomène donne à l'Albanie une position inconfortable dans la politique des Balkans. Des décennies de domination communiste isolationniste ne se sont pas facilement converties, il y a cinq ans, en une démocratie crédible. La corruption demeure très répandue, alors que la tradition albanaise de se quereller s'est mélangée à de nouvelles formes de la criminalité organisée qui avait des liens protégés avec l'Etat pendant la période communiste. Les institutions gouvernementales ont ainsi été évidées et il semble extrêmement optimiste de croire que les élections, en soi, puissent relancer l'Etat. Ce qui pose encore plus de problème, c'est le nombre considérable d'armes disponibles sans mécanisme efficace pour les rassembler. L'acheminement de l'assistance humanitaire, protégée par une force armée, ne saurait être la principale intervention de la communauté internationale. ♦



## L'IRAK

En novembre 1996, a été signé le contrat "pétrole en échange d'aide" établi dans le cadre de la Résolution 986 du Conseil de sécurité des Nations unies. Au coeur de ce marché est l'emploi pour l'assistance humanitaire du produit des ventes de pétrole afin de réduire les privations suscitées par les sanctions économiques contre l'Irak. Quelques mois avant la signature, vingt ONG internationales ont présenté au DAH une critique du projet d'aide destiné au nord de l'Irak. Dans le cadre du projet prévu par la Résolution 986, quelque deux cent soixante millions de dollars devaient être dépensés sur un programme de réhabilitation plurisectorielle rapide.

Les ONG ont accueilli ce projet avec une certaine hésitation, mécontentes qu'elles étaient de la hâte avec laquelle il avait été élaboré et sans que les autorités locales et les organismes d'aide internationaux aient été suffisamment concertés. Et, par conséquent, ce projet ne parvient pas à déceler les besoins distincts du nord qui diffèrent de ceux du sud et n'y répond donc pas de façon appropriée. L'on pensait aussi que le projet surestimait la capacité d'exécution administrative et logistique et qu'il avait un calendrier irréalisable. L'accent du projet est sur l'apport de fournitures sans tenir compte de leur impact. Dans le sud de l'Irak, où il existe des pénuries de médicaments et de nourriture, la distribution de l'aide alimentaire importée risque d'endommager les fragiles tentatives visant à instaurer de nouveau une base agricole. Une autre solution serait d'acheter les denrées alimentaires produites localement, d'investir dans des systèmes d'irrigation et dans la multiplication de semences adaptées localement, dans la désinsectisation et dans la formation des fermiers. Bien qu'il y ait des groupes vulnérables dans le nord de l'Irak, il n'existe aucune preuve que la malnutrition soit généralisée et, par conséquent, il n'est pas nécessaire de procéder à une distribution alimentaire *générale*. L'allocation globale de nourriture est jugée excessive et une partie pourrait, de toute urgence, être redirigée vers des investissements dans le secteur énergétique.

Le projet sanitaire, là encore, est centré sur les apports: cette fois-ci il s'agit de médicaments et de matériel médical. La critique des ONG préconise un point de convergence sur les soins médicaux préventifs, l'intégration de la santé aux secteurs de l'eau et de l'assainissement, aux secteurs alimentaire et nutritionnel et davantage d'investissements dans l'éducation sanitaire et la formation du personnel.

On manque de politique claire sur les dispositions relatives aux abris et à la réinstallation s'agissant des personnes déplacées à l'intérieur du pays, dont un grand nombre est concentré dans des villes "collectives". L'allocation pour détruire les mines est jugée inadéquate par rapport à l'ampleur du problème. Car, tant qu'il restera impossible d'amener du matériel spécialisé en matière de déminage et de destruction des munitions inexplosées, dans le nord de l'Irak, les investissements devraient se concentrer sur l'éducation et la prévention de même que sur la capacité continue de traitement et de réhabilitation des victimes des mines.

Dans les commentaires qu'elles ont formulés, les ONG ont souligné le manque général de capacité à suivre de près l'apport, à grande échelle, de fournitures et leur ciblage, de même que leur réticence à être impliquées à ce stade alors qu'elles n'avaient pas été pleinement



impliquées dans la phase de planification. Un second accord de six mois pourrait être imminent et les ONG internationales continuent par conséquent à faire pression pour obtenir une approche plus tournée vers le développement, afin de préserver le redressement encore limité de l'économie kurde et de relancer l'économie locale dans le sud.

Les projets d'aide qui donnent la priorité aux importations n'injectent pas dans l'économie locale l'argent liquide qui est si nécessaire et elles maintiennent la dépendance par rapport à l'aide et, donc, elles n'encouragent pas le redressement. Il y a aussi le risque que les bailleurs de fonds existants se retirent ou orientent ailleurs leur financement, ce qui, dans le cadre des dispositions de la proposition "986" rendrait très vulnérable le travail de redressement.

Les entretiens de la paix continuent entre les factions kurdes rivales du PUK et du KDP et une force d'observation de la paix est en place avec les membres des pays voisins, dont la Turquie. Les ONG internationales n'expriment pas d'inquiétude que l'apport de fournitures d'aide risque d'augmenter les tensions entre les factions. ◆



## En bref...

...Les forces rebelles (Alliance) de Laurent Kabila, appuyées par l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi et l'Angola sont entrées dans Kinshasa, la capitale du Zaïre, forçant le Président Mobutu à prendre la fuite et à quitter le pays. Par la suite, Kabila a formé un gouvernement excluant le chef de l'opposition Tshichekedi et s'est proclamé Président. Les agents de l'aide internationale ont publiquement critiqué l'Alliance pour des actes de non respect des droits de l'homme envers les réfugiés Rwandais dans l'est et le

centre du Zaïre et pour faire obstacle à l'acheminement de l'assistance humanitaire. Le pays a maintenant été rebaptisé *République démocratique du Congo*.

...Un coup d'Etat militaire en *Sierra Leone* a fait faire marche arrière au processus de paix, renversant le gouvernement civil et provoquant le retrait provisoire de fonds attribués destinés à la réhabilitation et à la reconstruction. Le Nigéria, dans le cadre de la charte de l'ECOMOG, envoie des troupes pour appuyer le gouvernement renversé.

...*Au Cambodge*, en prévision des élections prochaines, la tension monte entre les partis du Prince Ranaridd et Hun Sun qui partagent le rôle de Premier Ministre au sein d'un gouvernement de coalition depuis les élections de 1993 parrainées par l'ONU. La violence et le non respect des droits de l'homme sont en hausse, entre autres de la part de la police et de l'armée, qui font rarement l'objet d'investigations et de châtement.

...Les forces du Gouvernement ont lancé une offensive générale dans le nord du *Sri Lanka*. La principale avancée à été vers le nord à partir de Vavuniya, pour établir une route terrestre à travers la région de Vanni entre les mains du LTTE, jusqu'à la péninsule de Jaffna sous le contrôle du gouvernement. Des milliers de personnes déplacées à l'intérieur du pays au cours d'une intensification des combats en 1991-92 et 1995 sont à nouveau contraintes à prendre la fuite. Les embuscades et les attaques de guérilleros du LTTE continuent dans l'est.

...Le chef de la province de Faryab dans le nord de l'*Afghanistan* aurait apparemment fait défection et rejoint les Taleban, prenant le contrôle de Mazar-i-Sharif dans laquelle les Taleban sont entrés quelques jours plus tard. Les tentatives visant à désarmer la population et à imposer des restrictions religieuses ont entraîné un soulèvement du peuple, les obligeant à quitter la ville de nouveau. De nouvelles forces se mobilisent à présent dans le sud mais l'évolution de la situation demeure incertaine. Les événements décrits n'ont pas produits une crise humanitaire importante. Les organismes d'aide qui avaient évacué leur personnel international envisagent maintenant de revenir. ◆

# Stages de formation

## **Training Workshop on Humanitarian Relief, Emergency Aid and Rehabilitation, La Haye, Pays-Bas, 26-31 mai**

[Atelier de formation sur les secours humanitaires, l'aide d'urgence et la réhabilitation]

L'atelier a eu lieu à l'Institut néerlandais des Affaires internationales et était co-organisé avec l'Institut tropical royal d'Amsterdam. Ciblé vers les coordinateurs de programme, des décideurs et des agents d'exécution, le stage couvre la connaissance et les compétences nécessaires à l'analyse des conflits et les corrélations qui existent parmi divers groupes d'intérêt; la gestion de la logistique, du personnel et du stress; les critères d'intervention humanitaire, l'évaluation rapide, les compétences en matière de coordination et interpersonnelles dans les environnements pluriculturels. Le coût s'élevait à Dfl 3000 (soit environ \$ 1600) sans l'hébergement.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au: Royal Tropical Institute P Box 95001, 1090 HA Amsterdam, Pays-Bas. Fax: +31 20 56 88 434. Email: CMO@kit.support.nl, ou "Clingendael" Institute, Department of Training and Education, PO Box 93080, 2509 AB La Haye. Fax: +31 70 328 20 02.

## **The International Human Rights Training Programme (IHRTP), Québec, Canada, 22 juin-11 juillet 1997**

[Programme international de formation sur les droits de l'homme (PIFDH)]

Ce stage d'une durée de trois semaines est organisé par la Canadian Human Rights Foundation (CHRF) [Fondation canadienne des Droits de l'homme] qui, par le biais de ses activités pédagogiques, cherche à "contribuer à la création d'une communauté active d'agents des droits de l'homme, consacrant tous leurs efforts à faire progresser la démocratie, le développement de l'homme et la justice sociale, au Canada et dans le monde entier".

Parmi les activités de la fondation figurent: un *Programme international annuel de formation sur les droits de l'homme* (PIFDH); des Programmes régionaux de formation en Europe de l'Est et en Europe centrale, en Asie et en Afrique; des conférences sur les questions des

droits universels de l'homme; et des publications (essais thématiques; actes de conférences; matériel d'enseignement pédagogique; bulletin: *Parlant des Droits*).

Le Programme international de formation sur les droits de l'homme (PIFDH) est l'activité centrale par laquelle la Fondation canadienne des Droits de l'homme remplit sa mission et ses objectifs. Le PIFDH est un programme de niveau intermédiaire qui donne une vue d'ensemble des aspects juridiques, politiques et administratifs de l'application des droits civils, sociaux et économiques. Le stage, destiné aux "*membres actifs ou aux bénévoles des organisations des droits de l'homme*" rassemble de 100 à 130 employés des droits de l'homme provenant de 35 à 40 pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe de l'Est et d'Europe centrale, d'Amérique du Sud, des Caraïbes et d'autres régions, de même que du Canada et des Etats-Unis.

**Conditions d'admission:** les candidats devront:

- être en mesure d'influencer les travaux de leur organisation, à un niveau intermédiaire
- posséder une licence universitaire ou une expérience équivalente
- être compétent en Anglais ou en Français (langue orale et écrite)

Le programme du PIFDH se compose de huit "courants", combinant la théorie aux applications pratiques:

- (1) Introduction;
- (2) Recherche d'une base commune;
- (3) L'économie globale et les Droits de l'homme
- (4) Philosophie, normes et instruments en matière de protection internationale des Droits de l'homme;
- (5) Développement organisationnel pour les ONG;
- (6) Education du peuple;
- (7) Ateliers régionaux;
- (8) Droits de l'homme et développement humain durable;

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à: Yolande Amzalleg, IHRTP, Canadian Human Rights Foundation, 1425 René-Lévesque Blvd. West, suite 307, Montréal (Québec) H3G 1T7. Tél: +1 514 954 03 82. Fax: +1 514 954 06 59. Email: chrf@vir.com

## **Towards Peacebuilding: developing new policy and practice in areas of instability and conflict, Birmingham, GB, 7-11 juillet 1997**

[Vers la consolidation de la paix: développer une politique et une pratique nouvelles dans les régions d'instabilité et de conflit]

Destiné au personnel des organismes internationaux qui sont responsables directement ou à titre consultatif de la conception et de la mise en oeuvre des programmes. Cet atelier en résidence, organisé par *Responding to Conflict*, donnera des modèles et des méthodes pratiques pour aider le personnel des organismes humanitaires à analyser les conflits sociaux et politiques et à intégrer à leurs programmes des stratégies efficaces en matière de traitement des conflits.

## **Working with Conflict, Afrique du Sud, septembre-décembre 1997**

[Travailler avec les conflits]

Egalement organisé par *Responding to Conflict*, ce stage se veut "extrêmement pratique, basé sur l'expérience, pour les gens qui travaillent dans des régions d'instabilité et de conflit." Particulièrement adapté au personnel des ONG, aux employés des organismes humanitaires, à ceux qui s'intéressent aux droits, à l'aide d'urgence, à la reconstruction et au développement, le stage couvre l'analyse des conflits, la dynamique de groupe, la négociation, la médiation, les traumatismes, la confiance, la prévention des conflits et bien d'autres choses encore.

Stage de 10 semaines, les modules de 2 semaines peuvent être suivis individuellement si nécessaire. Quelques bourses sont disponibles. Places limitées.

*Responding to Conflict* [Réagir au conflit] propose également, sur demande, des ateliers locaux et des conseils en langues anglaise, française et espagnole et offre des occasions aux particuliers et aux organisations de développer de nouvelles façons de travailler dans le domaine des conflits.

Pour de plus amples renseignements sur les deux stages précédents, s'adresser à: *Responding to Conflict* Programme, Selly Oak Colleges (RRN), 1046 Bristol Road, Birmingham B29 6LJ, GB. Tél: +44 121 415 56 41. Fax: +44 121 415 41 19. Email: [conflict@waverider.co.uk](mailto:conflict@waverider.co.uk)

## **The International Diploma in Humanitarian Assistance, Dublin, 29 juin-26 juillet 1997**

[Diplôme international en assistance humanitaire]

Sous la direction du Centre for International Health and

Cooperation, en association avec le Department of International Health du Royal College of Surgeons d'Irlande, l'Université de Liverpool et l'Ecole de médecine tropicale de Liverpool.

### **Objectifs:**

1. Instaurer une norme minimum de base reconnue à l'échelle internationale en matière de formation qui permettra aux agents humanitaires d'opérer de manière efficace à la fois à titre individuel et en tant que membres d'une équipe dans les situations graves et chroniques de conflits et de catastrophes.
2. Encourager une meilleure compréhension des questions complexes impliquées dans les crises humanitaires et permettre à ceux qui ont l'intention d'offrir une aide de le faire dans le respect des droits de l'homme et de la dignité de ceux qui sont affectés par ces crises.
3. Promouvoir la coopération et le dialogue entre les organismes internationaux, gouvernementaux et non gouvernementaux qui s'occupent de l'assistance humanitaire.
4. Mettre en place un cadre universitaire qui instaurera et maintiendra des normes, appuiera la recherche, évaluera les interventions et identifiera les exemples de bons usages.
5. Examiner comment les crises humanitaires pourraient être anticipées et évitées.
6. Développer une mémoire institutionnelle qui permettra aux organismes de mieux tirer les enseignements des expériences et des erreurs des programmes d'assistance humanitaire.

Participants: des individus, les organisations de l'ONU et apparentées, l'UE, l'OSCE, l'OUA, l'ASEAN, l'OAS, les Gouvernements, les ONG, les organisations bénévoles et de missionnaires, des militaires et des observateurs non militaires et d'autres personnes qui travaillent ou qui envisagent de travailler dans le domaine de l'assistance humanitaire.

Conditions d'admission: Licence universitaire, qualification professionnelle adaptée ou expérience équivalente. Coût: £3000 livres irlandaises (comprend l'enseignement, les notes de conférence, les frais d'examen et de diplôme, l'utilisation de la bibliothèque, les installations informatives et sportives et l'hébergement.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à: Tim O'Dempsey, Department of International Health and Tropical Medicine, Royal College of Surgeons en Irlande, St Stephen's Close, Dublin 2, Irlande. Tél: +353 1 402 21 86. Fax: +353 1 402 24 62, ou Lucy Hollingworth, Tél/Fax: +44 1722 33 76 99

**Security Training of Trainers (en projet)**  
[Formation de formateurs en matière de sécurité]  
InterAction, association de tutelle des ONG américaines, prépare une série d'ateliers de formation, de cinq jours, sur la sécurité. L'objectif vise à fournir une formation de base en matière de sécurité à 2500 employés d'organisations humanitaires en deux ans par l'entremise d'une approche de formation des formateurs. L'élaboration du programme est en cours et le premier atelier pilote est prévu pour décembre 1997.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à: InterAction, 1717 Massachusetts Avenue NW, Suite 801, Washington, DC, Etats-Unis. Tél: +1 202 667 82 27. Fax: +1 202 667 82 36 ou 667 41 31. Email: j.bishop@interaction.org, ou Randy Martin à randy@intrescom.org

### **RedR Training Programme, 1997**

Réf: 9710

- a) **Réfugiés, Organismes humanitaires et Agents de l'aide d'urgence**  
Birmingham, 28 juin-3 juillet
- b) **Sécurité, Communications et Logistique**  
Birmingham, 3-6 juillet
- c) **Gestion des personnes et des projets**  
Birmingham, 6-9 juillet

Réf: 9711 **Construction et ponts improvisés sur le terrain**, Newmarket, 24-27 juillet

Réf: 9712 **Promotion de l'hygiène et mobilisation des communautés**, Rutland, 11-14 septembre (avec l'IHE)

Réf: 9714 **Réfugiés, Organismes humanitaires et Agents**

Réf: 9715 **Engins mécaniques**, Kent, 17-19 octobre

Réf: 9716 **Sources d'eau**, Bedford, 23-25 octobre

Réf: 9717 **Prévention des maladies, Contrôle et Assainissement vecteurs**, Alfriston, E.Sussex, 6-9 novembre

Réf: 9715 **Réfugiés, Organismes humanitaires et Agents de l'aide d'urgence**, Dublin, Irlande, 24-28 novembre

COUTS: £100/personne/jour, tout compris. Places subventionnées à des tarifs divers pour ceux qui ne jouissent pas de l'appui d'une institution. Coût minimum £25/personne/jour. De plus amples détails sur la politique en matière de tarifs dégressifs sont disponibles sur demande. Les dates, les lieux ou autres détails des stages sont sujets à modification.

Pour de plus amples renseignements et une demande d'inscription s'adresser à: Caroline Mitchell, Administration Officer-Training RedR, 1 Gt George St, Londres SW1P 3AA, GB. Tél: +44 171 233 31 16. Fax: 222 05 64

# Conférences

## Comptes rendus de conférences

**Conférence sur la Formation et la Préparation des responsables militaires et civils du maintien de la paix, INCORE (Initiative on Conflict Resolution and Ethnicity)**, [Initiative sur la résolution des conflits et l'ethnicité] **Université d'Ulster, Irlande du Nord, 13-15 juin 1996**

Conférence organisée par INCORE pour coïncider avec le lancement de son rapport sur la Formation et la Préparation des responsables militaires et civils du maintien de la paix. Un document de circonstance, résumant les débats qui se sont déroulés au cours de la conférence, et les documents présentés à la conférence

sont disponibles à l'adresse qui figure ci-dessous. Les documents et la conférence se sont concentrés sur les implications stratégiques que présentent les changements dans la nature des conflits de l'après-guerre froide et les menaces à la sécurité internationale pour les responsables du maintien de la paix. Les organisations de maintien de la paix ont de plus en plus besoin d'éléments préventifs avant le conflit et d'éléments de consolidation de la paix après le conflit. Cependant, ceux qui sont réellement chargés d'exécuter sur le terrain les mandats de l'ONU et qui risquent leur vie pour ces mandats, expriment souvent l'opinion que leurs voix ne sont pas entendues. A la demande de l'Université de l'ONU, INCORE a rédigé une série de recommandations en vue d'améliorations à apporter à la formation des responsables du maintien de la paix, fondées sur les opinions et les expériences des responsables du maintien de la paix eux-mêmes. La

recherche qui a alimenté les documents de la conférence était, par conséquent, fondée sur la vaste expérience que les responsables du maintien de la paix ont accumulée.

Parmi les recommandations essentielles qui se sont fait jour figurent:

- Des programmes de formation détaillés et standardisés qui tiennent compte des besoins des organisations chargées du maintien de la paix multidimensionnelles modernes.
- Une coordination entre les institutions de formation concernées – éventuellement à l'aide d'une base de données globales – pour constituer un réservoir de personnel civil formé.
- Des procédures de sélection plus raffinées pour souligner la qualité du personnel et son aptitude pour une mission particulière.
- Des programmes de formation qui font de plus en plus attention aux fonctions considérables à exécuter sur le terrain; une formation et une expérience professionnelles normales sont insuffisantes et devraient être complétées par une formation pour une mission et une fonction spécifiques.

Il est possible de se procurer les comptes rendus et documents de conférence suivants auprès de INCORE (voir ci-dessous pour les détails):

*Summary of Proceedings* [Résumé des actes de la conférence], édité par Roger MacGinty, ISBN: 1-85923-053-9

*Conflict Resolution for Military Peacekeepers* [Résolution des conflits pour les responsables militaires du maintien de la paix], par Gregory Tillett, ISBN: 1-85923-064-4

*The Training and Preparation of Peacekeepers: The military View* [La Formation et la Préparation des responsables du maintien de la paix, le point de vue des militaires], par Colm Doyle, Satsh Nambiar, Lars-Eric Wahlgren, ISBN: 1-85923-067-9

*Peacekeeping and conflict resolution in contemporary conflict: some relationships considered* [Le maintien de la paix et la résolution des conflits dans les conflits modernes: quelques liens à l'étude], par Tom Woodhouse et Oliver Ramsbotham, ISBN: 1-85923-054-7

Tous sont au prix de £3,50 et disponibles auprès de INCORE, Aberfoyle House, Northland Road, Londonderry, BT48 7JA, Irlande du Nord. Tél: +44 1404 37 55 00. Fax: +44 1504 37 55 10. Email: lyn@incore.ulst.ac.uk Website: <http://www.incore.ulst.ac.uk>

## Séminaire d'APRODEV-ECHO sur la parité homme-femme et les situations d'urgence, Bruxelles, 4-5 novembre 1996

L'objectif du séminaire était de partager les expériences visant à intégrer aux programmes d'aide les soucis d'équité entre les sexes et à formuler des recommandations à soumettre à l'Union européenne sur les façons d'obtenir en pratique une aide d'urgence plus sensible aux disparités entre les sexes.

Quelques-unes des **questions essentielles** discutées au séminaire se concentraient sur la parité homme-femme dans le contexte :

- Les **rapports** entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement.
- L'**impact** des opérations d'aide humanitaire et le besoin de flexibilité dans les contacts avec les victimes: les populations de réfugiés ne sont pas des communautés homogènes.
- Les organisations d'aide devraient prévoir leurs interventions en étant sensibles aux **différences** dans les façons dont les hommes et les femmes seront affectés par les événements extérieurs et aux déséquilibres de pouvoir entre les hommes et les femmes
- Une approche sensible aux disparités entre les sexes veut dire assurer la participation **des hommes et des femmes**.
- Il est possible que les organismes d'aide ne soient pas en mesure de parvenir à des relations optimales entre les hommes et les femmes, car ces concepts sont tendus du point de vue culturel. Mais les employés des organismes d'entraide ont un rôle à jouer pour influencer les mécanismes et les **conceptions** qui maintiennent les déséquilibres de pouvoir ou qui perpétuent les stéréotypes fondés sur le sexe.
- Il peut s'avérer difficile d'associer la logique de l'aide d'urgence et les approches sensibles aux disparités entre les sexes. Il n'existe **pas de règle d'or**, mais les organisations humanitaires peuvent jeter les fondements (attitudes, instruments et procédures) pour une réponse qui tienne davantage compte des spécificités de chaque sexe. Pour cela, il est important qu'elles examinent leur propre processus d'élaboration de politique en matière de parité homme-femme, bien que l'expérience et les politiques existantes puissent apporter une contribution utile.
- Le problème n'est pas essentiellement le manque de lignes directrices, mais leur **mise en oeuvre** et l'importance de sensibiliser le personnel et les bailleurs de fonds et de lier les questions de parité entre les sexes aux questions d'obligations de rendre compte et d'efficacité.

Résumé des **recommandations** soumises à l'ECHO:

1. La nécessité de **concevoir une stratégie et une politique selon des critères de sexe**, en faisant appel aux ressources existantes et en indiquant un calendrier précis. Les ONG sont prêtes à collaborer avec l'ECHO à cet égard.
2. La nécessité de **suivre de près les activités de façon qui tienne compte des spécificités de chaque sexe**. Ce point présente des conséquences pour les activités d'évaluation de l'ECHO, et pour les politiques en matière de dotation en effectifs.
3. **Attendre des partenaires qu'ils prennent les questions de parité entre les sexes au sérieux**: qu'ils intègrent les questions pertinentes aux sexes au Cadre de Partenariat et à ses annexes, contrats, obligations de faire rapport et aux évaluations par l'ECHO des opérations d'aide humanitaire. Parmi ces questions figurent: "Quelles sont les questions de parité entre les sexes qui sont traitées?" "Qui a été consulté?" "Comment la population affectée a-t-elle été impliquée?" "Quels sont les indicateurs qui ont été utilisés?"

### **Conférence européenne sur la prévention des conflits, Amsterdam, Pays-Bas, 27-28 février 1997**

Organisée par l'association de tutelle néerlandaise "National Committee for International Cooperation and Sustainable Development (NCDO) [Comité national de coopération internationale et de développement durable], la conférence faisait partie d'une série plus longue d'événements de propagande et de sensibilisation du public pour promouvoir la prévention des conflits dans la politique extérieure de l'Europe. L'objectif consiste à faire de la prévention des conflits le secret de la Politique étrangère et de sécurité commune (l'un des principaux piliers du Traité de Maastricht qui est réexaminé par la Conférence intergouvernementale de l'UE). La "stabilité structurelle" et une conditionalité de "sécurité d'abord" sont suggérées comme cadre global pour évaluer et juger l'aide, les relations commerciales et extérieures de l'Union européenne. Un développement inégal et une perte de légitimité et de bonne gestion des affaires publiques risquent de transformer les conflits d'intérêt en violence organisée. Par conséquent, aussi l'aide européenne au développement devrait faire l'objet de considérations de son impact sur les relations de pouvoir existantes et sur l'allocation de ressources et d'opportunités au sein du pays bénéficiaire.

La conférence a duré 2 jours. Le premier jour et demi, quelque 300 participants ont assisté à des sessions conjointes et à des ateliers thématiques. La dernière demi-journée était un événement public au cours duquel

les ministres du Développement de la Suède, de l'Irlande, de la Belgique, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de l'Union européenne ont pris part, et qui a attiré près d'un millier de membres du grand public. Le "Document de base" et la plus grande partie des débats se sont concentrés sur le conflit en Afrique. La conférence a conclu avec l'adoption d'un Programme d'action.

Malgré un intérêt énorme, les débats de la conférence, de même que les documents d'information et les recommandations semblent insuffisamment étayés par une analyse solide et ils sont flous sur la façon de rendre opérationnelle en pratique une politique de prévention des conflits. Un certain nombre de questions essentielles n'ont pas été abordées, telles que le rôle dominant des Etats-Unis dans la gestion globale des conflits; le rapport entre la prévention des conflits et la promotion du libre-échange mondial et l'ajustement structurel; un rôle équilibré entre la communauté internationale et davantage d'acteurs locaux; des critères cohérents d'intervention internationale; ou comment en pratique aider à rétablir un Etat légitime et efficace. En outre, le rapport entre une Politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne et les politiques extérieures des Etats membres demeure en suspens. Un problème plus grave encore était l'échec partiel d'une conférence sur la prévention des conflits en Afrique qui s'est transformée en un débat intérieur devant l'impossibilité d'empêcher l'intensification du conflit dans la région des Grands Lacs. Des questions devraient être posées pour savoir si nous devrions tirer les enseignements en matière de prévention des conflits uniquement des échecs ou aussi des succès relatifs. Tout aussi inquiétant est l'indifférence devant des régions de tension évidente, telles que le Kenya, le Nigéria et l'Afrique du Nord. Il est improbable que nous aurons connaissance d'une alerte avancée et d'une action rapide si toutes les ressources et toute l'attention sont concentrées uniquement sur les conflits "chauds".

Le rapport final "From early warning to early action" ["D'une alerte avancée à une action rapide"] (129 pages), coûte \$10 (Affranchissement compris). Pour de plus amples renseignements, s'adresser à: NCDO à PO Box 18184, 1001 ZB Amsterdam, Pays-Bas. Fax: +31 20 550 35 90 ou Email: NCDO@knoware.nl

### **Comprendre la Crise des Grands Lacs, Londres, 30 novembre-2 décembre 1996**

Il est possible de se procurer le compte rendu de cette conférence internationale qui s'est déroulée à Nairobi auprès d'ActionAid, Hamlyn House, Macdonald Road, Archway, Londres N19 5PG, GB. Tél: +44 171 281 41 01. Fax: +44 171 272 08 99. Email: mail@actionaid.org.uk Website: www.oneworld.org/actionaid

## Conférences à venir

### Gestion des conflits et transformation sociale, Bonn, Allemagne, 15-18 juin 1977

Dixième conférence annuelle de l'International Association for Conflict Management (IACM) [Association internationale pour la gestion des conflits]. Le coût de la conférence pour ceux qui ne sont pas membres de

l'IACM va de DM435 à DM835 selon que l'hébergement est en chambre pour une ou deux personnes.

Pour de plus amples renseignements et une demande d'inscription s'adresser à: Renate Christaller, Berghof Research Centre for Constructive Conflict Management, Altensteinstrasse 48 a, D-14195 Berlin, Allemagne. Fax: +49 30 831 59 85 ou Email: [renate.christaller@berghof.b.shuttle.de](mailto:renate.christaller@berghof.b.shuttle.de)

# Publications



**A time of hope and transformation: Sierra Leone Peace Process reports and reflections, [Un temps d'espoir et de transformation: comptes rendus et réflexions sur le processus de paix en Sierra Leone]** édité par Ed Garcia, *International Alert*, 1 Glyn Street, Londres, 1997, ISBN: 1-898702-04-7, 138 p., £6,50 en édition de poche

Au regard des récents événements qui se sont déroulés en Sierra Leone et du coup d'Etat militaire (qui a eu lieu peu de temps avant la publication de ce numéro), mettant en réalité un terme aux espoirs de processus de paix démocratique, le titre de ce compte rendu semble cruellement déplacé. Le compte rendu, publié juste après la signature de l'Accord de paix entre le gouvernement et le Front uni révolutionnaire de Sierra Leone, le 30 novembre dernier, rassemble un certain nombre de documents liés au processus de paix et des réflexions émanant d'International Alert sur quelques-uns des efforts qui ont finalement mené à la signature de l'Accord. Le compte rendu décrit également le rôle précis qu'a joué International Alert dans ce processus, en tant qu'"organisation non gouvernementale jouissant de la chance singulière de participer au processus de paix dès le tout commencement". Malgré le malencontreux choix du moment de ce compte-rendu, il s'agit d'un document complet et il incorpore un résumé utile du contexte et de l'historique du conflit (Annexe 9).

**European Community Court of Auditors: Humanitarian Aid from the European Union 1992-1995**, [Cour des Comptes de la Communauté européenne: aide humanitaire de l'Union européenne] Luxembourg, 1997, rapport spécial n°2/97

Entre 1992 et 1995, les dépenses de la Commission européenne sur l'aide humanitaire ont doublé; sur la période de quatre ans, elle a dépensé un total de plus de \$2 milliards, ce qui la place au premier rang mondial des donateurs d'aide. L'efficacité de cette aide revêt par conséquent un intérêt plus que passager pour les organismes d'aide d'urgence et, ce qui est plus important, pour les bénéficiaires à qui elle est destinée.

L'Office européen d'aide humanitaire d'urgence de la Commission européenne (ECHO) a été mis sur pied fin 1991 et la durée de son mandat a été limitée, en principe, à une période de sept ans, date après laquelle il est en effet prévu une évaluation en profondeur de sa performance. Le rapport de la Cour des comptes, en même temps que l'évaluation de la Commission/des Etats membres de l'ECHO qui doit commencer cette année, fournira d'importantes conclusions pour guider l'évaluation en profondeur. Les commissaires aux comptes ont commencé leurs travaux au milieu de 1994 et, en plus de leurs travaux habituels consistant à passer en revue les dossiers et les situations de trésorerie à Bruxelles, ils ont entrepris des travaux sur le terrain en Angola et dans l'ex-Yougoslavie. Ils ont également adressé un questionnaire aux organisations partenaires de l'ECHO, dont 29 ont répondu, et beaucoup dans le menu détail.

Les conclusions essentielles de la Cour sont les suivantes:

- La Commission a déboursé des sommes d'argent considérables dans des circonstances difficiles; un grand nombre des difficultés rencontrées dans la mise en oeuvre des projets financés par la Commission étaient inhérents aux environnements complexes dans lesquels l'aide est acheminée et sont, par conséquent, dans une certaine mesure au-delà de son contrôle.

- *La définition de l'aide humanitaire et, par conséquent, le mandat d'ECHO demeurent peu clairs.* Si l'on pensait que le règlement sur l'aide humanitaire adopté par le conseil des Ministres en juin 1996 offrait une certaine clarté à cet égard, le manque de cohérence dans les politiques des Etats membres sur le plan de la définition de la portée de l'action humanitaire signifie que la Commission continue à employer une prolifération d'instruments et de lignes budgétaires pour répondre aux situations d'urgence complexes. L'on pensait que ceci entraînait un manque de cohérence dans la réponse qu'elle apportait à ces situations et que cela compliquait la coordination à la fois au sein de la Commission et entre celle-ci et ses partenaires. Ainsi, par exemple, l'on a trouvé qu'il existait un chevauchement considérable entre l'assistance "d'urgence" (organisée en grande partie par l'ECHO) et l'assistance de "réhabilitation", située dans la DGVIII.
- *L'on jugeait que la réponse de la Commission aux crises était davantage poussée par des critères financiers et administratifs que par les besoins réels sur le terrain.* La mobilisation de fonds pour répondre à des crises majeures, telles que celles qui se sont produites au Rwanda et au Zaïre en 1994 aurait, paraît-il, été entravée par des procédures inflexibles, alors que la responsabilité pour la gestion de l'aide alimentaire a été régie par des règles différentes dans des situations d'urgence différentes. Dans l'ex-Yougoslavie et en Angola, pas moins de six lignes budgétaires différentes ont été utilisées pour déboursier l'aide alimentaire aux différents pays.
- *Le manque de cohérence de la réponse humanitaire des Etats membres;* et notamment, on a trouvé un manque de coordination efficace sur le terrain et aux sièges entre la Commission et les Etats membres dans la réaction à des crises particulières. La Cour des Comptes a conclu que: "à moins qu'il n'y ait un changement radical de comportement, il ne peut y avoir de prolongement de l'action coordonnée entre la Commission et les Etats membres en raison du manque d'engagement adéquat de la part des autorités dans ces derniers" (p.24 version anglaise).
- *Le manque de définition cohérente de la coordination entre la Commission et l'ONU.* Ceci constituait une préoccupation particulière relativement au HCR et au DAH. La Cour a recommandé qu'un accord global soit conclu avec le Secrétariat général des Nations unies afin de définir de façon concrète ce qui pourrait servir de base de coordination entre l'UE et l'ONU sur les questions humanitaires; ceci fournirait un cadre pour les accords à venir avec les institutions spécialisées de l'ONU.
- *Une approche réactionnelle plutôt que stratégique.* La Cour a trouvé qu'il était difficile de rattacher les décisions de financement à un processus

clair d'élaboration de stratégie: la Commission était plutôt jugée comme réagissant aux demandes de fonds de ses organismes partenaires. Les plans globaux, tels que ceux préparés pour l'Azerbaïdjan, n'étaient, paraît-il, guère plus qu'une compilation des requêtes des ONG et des autres organisations" qui travaillaient dans le pays; toutefois, l'ECHO a par la suite oeuvré pour mettre sur pied une stratégie relativement à son implication dans la région transcaucasienne et a récemment produit un projet de document en matière de stratégie.

- On voyait le manque de stratégie au sein de la Commission comme étant renforcé par le fait que l'on demandait aux organisations partenaires de fournir une information essentiellement quantitative – tel que le nombre de bénéficiaires, le volume de vivres et de semences – pour appuyer leurs demandes de fonds, plutôt que de devoir prouver une maîtrise analytique ferme du contexte dans lequel elles opéraient et une série précise d'objectifs. Ceci signifiait que l'on ne disposait pas d'une information suffisante sur laquelle bâtir un processus solide d'évaluation. Le manque de personnel aux sièges et sur le terrain ne faisait qu'aggraver le problème; on s'est aperçu qu'un grand nombre des fonctions essentielles de l'ECHO étaient exécutées par un personnel intérimaire et auxiliaire, et non par des membres du personnel ayant un contrat à durée indéterminée.

- *Les Contrats-cadres de Partenariat.* La Cour s'est félicitée de l'introduction de ces contrats, mais elle a déclaré que ces contrats sur stock entre la Commission et ses partenaires, exposant brièvement les procédures de rapportage et d'achat de fournitures avaient besoin d'être améliorées. En particulier, elles soulignaient le pôle systématique sur les procédures administratives plutôt que des mesures claires qui expriment des niveaux de performance. Le développement de systèmes constants de définition et de suivi de ces normes a été jugé comme étant une priorité par la Cour.

Dans l'ensemble, le rapport conclut que, en raison de faibles procédures de suivi et d'évaluation, il est difficile de mesurer quels sont l'impact et l'efficacité des opérations d'aide humanitaire de la Commission. Si l'esprit des travaux de la Commission dans ce domaine est très applaudi, en ce qu'il appuie l'objectif de l'Union en matière de solidarité internationale, le rapport précise qu'il reste encore beaucoup à faire pour améliorer la performance future. Les travaux de la Cour ont coïncidé avec un certain nombre d'initiatives importantes de la part de la Commission et du Conseil des Ministres conçues pour conforter les procédures et pour faciliter la coopération. La Cour se félicite de ces mesures mais avec circonspection.

Les commissaires aux comptes identifient un certain



nombre de questions structurelles essentielles qui imprègnent le système humanitaire et qui font obstacle à une action humanitaire efficace. Parmi ces questions figurent des questions conceptuelles et philosophiques majeures concernant la définition de l'assistance en matière d'urgence et de développement, de même que la définition de ce que l'on entend par situations extrêmement complexes qui exigent des réponses multiples. Y figurent aussi les questions politiques telles que le manque de cohérence dans la position des Etats membres alors qu'ils cherchent à répondre à des situations d'urgence complexes, souvent sans définir clairement ce qu'ils attendent des diverses instances – l'ONU, la CE et les ONG. Finalement, sont soulevées les questions pratiques, telles qu'une gestion pauvre et le recrutement du personnel, et l'impact opérationnel qu'ont les procédures financières et administratives restrictives. Beaucoup de ces critiques, pour ne pas dire la plupart, pourraient également être adressées à d'autres organisations bilatérales et multilatérales et même aux ONG. Après avoir lu le rapport des commissaires aux comptes, la question se pose toujours: si l'Union européenne, avec ses muscles politiques collectifs et l'argent dont elle dispose, ne peut faire face à ces questions de façon systématique, qui est en mesure de le faire? Si les recommandations de la Cour sont mises en oeuvre par la Commission et par les Etats membres, on aura pris des mesures importantes pour augmenter l'efficacité du système humanitaire.

**Global IDP Survey: An independent report on Internally Displaced Persons worldwide** [Enquête mondiale sur les Personnes déplacées: rapport indépendant sur les Personnes déplacées à l'intérieur de leur pays dans le monde entier], *Norwegian Refugee Council, Chemin Moïse-Duboile 59, CH-1209 Genève, Suisse. Email: idpsurvey@swissonline.ch, 1997*

L'enquête mondiale sur les personnes déplacées est un nouveau projet important du *Norwegian Refugee Council* et il est financé, à ce jour, par cinq gouvernements bailleurs de fonds et plusieurs ONG internationales. Il comprend trois éléments principaux: la production d'un annuaire qui analyse, pays par pays, les nombres, contexte et tendances associés aux personnes déplacées, à l'échelle planétaire; la rédaction de deux bulletins semestriels par an conçus en tant que documents d'information à l'intention des bailleurs de fonds et des organismes d'aide; et le maintien d'une base de données et d'un site sur le web, associés au projet.

La tendance croissante vers la gestion et la politique de limitation des conflits a fait que l'asile, qui était

auparavant offert à ceux qui fuyaient les conflits internes et le non respect des droits de l'homme, n'est plus garanti. Il en résulte une baisse du nombre de réfugiés qui atteint environ 12,5 millions dans le monde entier et une hausse qui va de pair dans le chiffre estimé de personnes déplacées, qui s'élève maintenant à 25 ou 30 millions. En tant que première enquête annuelle indépendante sur les personnes déplacées, l'Enquête mondiale mettra l'accent sur les lacunes qui existent dans l'assistance et la protection et offrira une analyse en profondeur des questions institutionnelles et des droits de l'homme qui préoccupent de plus en plus la communauté internationale. Les données seront ramassées auprès des ONG, de l'ONU et des analystes universitaires dans quinze régions du monde comprenant soixante-quatre pays. Les auteurs suivront un format standard et appliqueront une définition analogue s'agissant des personnes déplacées, mais cependant la recherche dépendra, pour la plus grande partie, de sources secondaires: rapports universitaires, des organismes d'aide et des gouvernements. A mesure que le programme évolue, il sera élaboré une méthodologie plus précise pour la collecte des données sur le terrain. Ceci ne constitue pas, cependant, essentiellement, un exercice statistique; l'enquête sera également un instrument de propagande et un forum de discussion mettant l'accent sur les problèmes particuliers auxquels sont confrontées les personnes déplacées, de même que la réaction internationale inadéquate à ce jour.

La première édition de l'enquête mondiale sur les personnes déplacées sera publiée en avril 1998. De nombreux spécialistes par pays et par région ont déjà été identifiés pour la première édition. Cependant, le projet vise à établir une ligne de contact et les organisateurs seraient heureux d'entendre le point de vue d'auteurs éventuels ou d'organismes éventuels qui seraient prêts à apporter leur contribution à cette édition ou aux futures éditions de l'enquête. Le site sur le web se trouve sur <http://web.sol.no:80/nrc-no/idp-survey.htm>

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Directeur, Jon Bennett, Global IDP Survey. Fax: +44 1865 76 92 06. Email: jon.bennett@dial.pipex.com

**Food and power in Sudan: a critique of humanitarianism** [Nourriture et pouvoir au Soudan: critique de l'humanitaire], *African Rights, 11 Marshalsea Road, Londres SE1 1EP, 1997, ISBN: 1-899-477-13-6, 370p., £14,95 en édition de poche (hors affranchissement)*

Au cours des 15 dernières années, le Soudan a subi une série de famines qui ont coûté la vie à des milliers de

personnes. A la racine de ces famines, il y a eu la guerre et de graves violations des droits de l'homme. Le pays a attiré des millions de dollars en aide d'urgence et a fait l'objet de nombre d'"expériences" humanitaires, dont l'Opération survie au Soudan (OLS), le développement d'organisations d'aide d'urgence islamiques et d'opérations transfrontalières illicites.

Ce livre analyse la politique de la guerre, de la famine et de l'aide dans le pays au cours des dernières décennies. Il place fermement une analyse de l'aide d'urgence au sein du cadre plus large des droits de l'homme et du droit humanitaire, identifiant des points où les violations des principes humanitaires de base ont servi à impliquer les acteurs de l'aide d'urgence internationale dans la crise qui était de plus en plus grave dans le pays.

Il met en relief le manque de mécanismes pour assurer l'obligation de rendre compte des acteurs politiques et militaires nationaux envers leurs populations, mettant en garde que tout règlement de paix qui omet de demander des comptes à ceux qui sont coupables de crimes de guerre risque de s'avérer non viable. Le livre soutient qu'une priorité du pays est de mettre en place un cadre politique national qui maximise la participation de ceux à qui le gouvernement, tout comme les chefs des rebelles, ont refusé la parole. Il demande une "politique nationale de famine" comme étant fondamentale pour former une stratégie de prévention de la famine. Comme l'Evaluation sur le Rwanda, ce livre met l'accent sur le manque d'obligation de rendre compte des organismes d'aide internationaux. Conforme à la critique qu'Alex de Waal a formulée à l'encontre des interventions des ONG, qui a fait couler beaucoup d'encre, les auteurs se montrent consternés que même l'information la plus fondamentale sur l'impact de vastes opérations d'aide d'urgence demeure inconnue. Ainsi, par exemple, il documente le fait que l'on a omis d'évaluer si la mortalité et la morbidité se sont améliorées ou détériorées au cours de la dernière décennie. Ce manque d'information et d'analyse est à la fois une cause et une conséquence de l'incapacité du système international à créer un espace humanitaire efficace et neutre dans lequel travailler. Dans ce contexte, des questions importantes sont soulevées quant à la légitimité des organisations chargées de dépenser des millions de dollars théoriquement pour le compte de populations affectées par la guerre.

Ce livre constitue une contribution importante aux ouvrages consacrés aux droits de l'homme, à la guerre et à l'aide d'urgence au Soudan. Il complète l'étude critique de l'OLS, publiée l'an dernier, en y ajoutant une analyse plus détaillée du travail d'autres organisations et, en particulier, un historique détaillé des organismes

islamiques qui occupent une place de plus en plus importante. Il s'ajoute également à la pile croissante de recherche et d'écrits portant sur les dimensions déontologiques et politiques de l'aide d'urgence en temps de guerre et devrait, par conséquent, intéresser le public en général.

**Prevention and Management of conflicts. An international directory [Prévention et gestion des conflits. Répertoire international], Dutch Centre for Conflict Prevention/National Committee for International Cooperation and Sustainable Development, P.O. Box 18184, 1001 ZB Amsterdam, Pays-Bas. Email: NCDO@knoware.nl, 1996, \$15 ou Dfl.25 (hors affranchissement)**

Il s'agit du premier répertoire mondial complet des organisations et institutions qui s'occupent de la prévention et de la gestion des conflits. Il contient 170 profils d'organisations et d'institutions, y compris celles de l'ONU et les organisations et institutions régionales, mais en mettant l'accent sur les ONG et les institutions universitaires dans le monde entier. Il donne des indications sur la façon de se procurer une information supplémentaire par le biais de réseaux, de répertoires et de l'Internet et quelques articles préliminaires d'ordre général. La prochaine remise à jour est prévue pour 1998.

**NGOs, States and Donors: too close for comfort?, [Les ONG, les Etats et les bailleurs de fonds: dangereusement proches?], édité par David Hulme et Michael Edwards, Save the Children Fund, Série économie politique internationale, Macmillan Press Ltd., Hampshire, 1997, ISBN: 0-333-66582-1, 300p., £9,95 en édition de poche (hors affranchissement)**

Il s'agit d'une compilation de documents présentés lors de l'atelier international de 1994 intitulé 'NGOs and Development: Performance and Accountability in the New World Order' ["Les ONG et le développement: Performance et obligation de rendre compte dans le nouvel ordre mondial"], rassemblé conjointement par l'*Institute for Development Policy and Management (IDPM)* à Manchester et le *SCF (UK)*. Les questions relatives à l'obligation de rendre compte et à la performance des ONG et comment ces processus ont été influencés par les rôles changeants et les arrangements de financement ont été traitées dans 'NGO Performance and Accountability: Beyond the Magic Bullet' ["Performance et obligation de rendre compte des ONG: au-

delà de la balle magique”] (1994). Ce second ouvrage se concentre sur l’autre thème majeur qui est ressorti de l’atelier de Manchester, à savoir les relations entre les ONG, les gouvernements et les organismes officiels bailleurs de fonds, et comment, à leur tour, ils affectent les rapports Etat/société, l’avenir de la coopération au développement et l’intérêt des personnes démunies. Le livre fait appel à des exposés et des documents représentant un éventail imposant et une qualité impressionnante de collaborateurs, y compris les points de vue d’universitaires et des ONG, avec l’appui d’une vaste gamme de bailleurs de fonds gouvernementaux.

Parmi les questions soulevées figurent: le danger que les ONG ne soient trop proches des bailleurs de fonds du Nord et la responsabilité de moins en moins importante implicite envers les Etats récepteurs d’aide ; que les ONG soient ou non de plus en plus appréciées par les bailleurs de fonds du Nord *en raison du fait qu’elles ne posent plus de questions délicates ou radicales sur la façon de surmonter la pauvreté*; et les implications de ces changements sur la reconstruction de la société civile et assurer la viabilité des programmes d’assistance.

Dans l’ensemble, le livre se concentre sur les rapports ONG– bailleurs de fonds–Etat récepteurs d’aide dans les pays où l’Etat est une entité avec laquelle il faut compter. Cela s’applique moins aux ONG qui travaillent dans des situations plus instables, par exemple où l’aide risque souvent d’être livrée dans un vide d’autorité étatique, où l’Etat ne respecte pas les obligations qui lui incombent sur le plan du soulagement de la pauvreté ou de la faim ou encore où l’Etat est directement impliqué dans l’aggravation de la pauvreté et du non respect des droits de l’homme. Ce livre n’est donc pas écrit en pensant spécialement à la communauté humanitaire, bien qu’un grand nombre des critiques qui y sont formulées s’appliquent également à l’acheminement de cette assistance-là.

**Conflits en Afrique – analyse des crises et pistes pour une prévention. La communauté internationale: quelles responsabilités?** *Rapport commandité par “African regions in crisis”, Fondation Roi Baudouin - Médecins sans Frontières, avec GRIP, Bruxelles, 1997, ISBN: 2-87027-657-5, 292p., 155FF (895FB ou environ £19,50) (Version anglaise sous peu)*

Il s’agit d’une compilation de chapitres rassemblés par une co-initiative de la part de la “Fondation Roi Baudouin” (belge) (qui cherche à améliorer les

conditions de vie des personnes) et MSF-Belgique, avec, comme l’indique le titre, un pôle de convergence évident sur les conflits.

Le livre explore la confusion de plus en plus grande qui se fait jour au sein de la communauté internationale quant au parti à prendre alors que nombre des “certitudes” de l’assistance humanitaires sont remises en question. L’on reconnaît de plus en plus que la fin de la guerre froide n’a pas annoncé de fin aux conflits qui font rage en Afrique et que les populations du continent africain sont confrontées à une évolution alarmante de la situation qui est de plus en plus typique des conflits africains d’aujourd’hui, comme le ciblage des populations civiles, l’effondrement des structures nationales et la conscription des enfants – preuves qui indiquent l’échec non seulement de la démocratie, mais encore de l’aide. Et cependant, ceci est en contraste avec le fait que l’on sait que de nombreux projets à long terme ont été entrepris avec succès avec l’appui des ONG internationales à l’égard des populations locales.

Pour essayer de s’attaquer à cette situation confuse et partant du principe que la meilleure façon d’améliorer la solidarité avec les populations dans le désarroi est de mieux comprendre quelles sont les causes profondes du conflit, une commission indépendante a été mise sur pied sous les auspices du la “Fondation Roi Baudouin”, comprenant des universitaires, des membres du personnel des ONG, des représentants de l’armée, des médias et des gouvernements. L’objectif de cette commission était d’opposer les interprétations plus théoriques des conflits “sur le terrain” aux points de vue du personnel hors siège, dans le but de dresser un ensemble de recommandations plus réalistes et plus orientées vers la pratique. Ce livre est le résultat d’un tel rassemblement de points de vue et les auteurs espèrent que les recommandations en matière d’action qui proviennent de l’analyse perceront la majeure partie de la rhétorique et permettront que soit prise une action pratique.

Le livre offre un certain nombre d’angles sur le terrain, faisant appel à une documentation tirée d’études de cas portant sur la Namibie, l’Angola, le Rwanda et le Kenya, tout en étant bien illustré à l’aide d’un certain nombre de schémas ingénieux.

**Oxford Development Studies. Special issue on War, Economy and Society, [Numéro spécial sur la guerre, l'économie et la société], (Tome 25, Numéro 1), février 1997, Queen Elizabeth House, Oxford University, 21 St Giles, Oxford, 144p., ISSN: 1360-0818**

Depuis 1994, une équipe située à Queen Elizabeth House, à Oxford, fait des recherches sur le fonctionnement des économies au cours des conflits. ce numéro spécial contient quelques-unes de leurs conclusions. Le travail est motivé par la conviction que les décisions de politique appropriées peuvent réduire les coûts de la guerre sur le plan humain et sur le plan économique et qu'elles peuvent même contribuer à mettre un terme au conflit.

On a fait appel aux expériences de conflit dans le monde entier pour explorer quelles sont les conséquences économiques et sociales de la guerre. Un document de Frances Stewart *et al* trouve des comportements divergent parmi les pays affectés par le conflit dans de nombreuses régions, certains pays étant mieux à même de se protéger des coûts économiques et sociaux que d'autres. Un document de FitzGerald suggère que les problèmes de la guerre sont souvent aggravés par des politiques peu judicieuses de la part des gouvernements nationaux tout comme de la part des organismes d'aide, fondés sur les concepts d'ajustement structurel et d'aide d'urgence humanitaire conçus pour être utilisés en temps de paix. David Keene examine la nature rationnelle de la guerre, alors que David Turton se penche sur la relation entre l'ethnicité et la guerre. Meghan O'Sullivan étudie les possibilités d'action qui sont offertes à certains gouvernements pendant les temps de conflits et conclut que les occasions de décisions constructives en temps de guerre sont plus fréquentes qu'on ne le pense communément. Le dernier document de DiAddario examine et propose des améliorations au modèle utilisé par l'ONU pour mesurer les pertes de PIB dues à la guerre, dans le cas du Nicaragua.

**Afghanistan: Coordination in a Fragmented State [Afghanistan: La coordination dans un Etat fragmenté], Donini, A., Dudley, E., et Ockwell, R., 1996, Lessons Learned Unit, DAH, ONU, Room S - 3600, New York, NY 10017, Fax (212) 963-1313, 69p., En édition de poche, gratuit.**

Cet examen critique de la coordination de l'ONU en Afghanistan entre 1988 et 1996, se concentre sur UNOCA (Bureau de coordination des programmes d'assistance humanitaire et économique des Nations

unies) qui a, par la suite, été rebaptisé UNOCHA (Bureau de coordination des programmes d'assistance humanitaire des Nations unies), en 1993 et qui s'est vu confier un mandat réduit. Le changement de mandat introduisait une distinction artificielle et pratiquement indéfendable entre les programmes humanitaires et les programmes de réhabilitation/développement et a conduit à la coordination "à double piste" du DAH et de son Appel global interorganisations et du PNUD avec son Comité directeur Réhabilitation. L'une des recommandations du rapport concerne une direction intégrée de l'ONU au niveau national et régional. L'étude réfléchit sur une coordination dirigée contre une coordination consensuelle et sur les rôles que jouent l'échange d'information, l'analyse réfléchie et la direction dans le processus de coordination et présente un modèle de mécanismes de coordination d'un intérêt plus général. Le rapport poursuit aussi une réflexion importante sur les stratégies de mise en oeuvre dans un pays qui connaît une "situation d'urgence institutionnelle" où les institutions gouvernementales sont faibles ou se sont effondrées. Dans un tel contexte, l'ONU, par défaut, assume certaines des fonctions de gouvernement, ou de "ministre du Plan en attente". Il soutient qu'il faudrait réfléchir beaucoup plus à fond, et dans une perspective à long terme, à la stratégie visant à éviter de passer par le gouvernement, en encourageant les ONG afghanes à contrebalancer les ONG internationales qui seraient, dit-on, très "politisées" et à rechercher des équivalents locaux tels que des chefs ou des conseils "shura" portant sur des questions particulières. Les visions sociales qui guident l'"ingénierie sociale" des organismes internationaux devraient être mieux exprimées. L'incapacité présumée à analyser et à comprendre les rapports de pouvoir plus subtils et les rôles et les possibilités du secteur commercial, signifie que l'impact socio-économique des programmes ne peut être évalué convenablement. L'incapacité également à établir plus tôt des principes humanitaires de base, rend d'autant plus difficile d'adopter une position crédible envers des questions morales telles que la culture du pavot somnifère et l'abolition des droits de la femme sous la domination des Taleban. Le rapport finalement formule un certain nombre de recommandations précises pour constituer une mémoire institutionnelle au sein de l'ONU et à travers les expériences par pays.

Bien que le rapport ne cherche pas à discuter de la qualité ni de l'efficacité des programmes, il y a une légère tendance à mettre l'accent sur les réussites de l'UNOCA/UNOCHA. Mais, ce qui est plutôt surprenant, il n'est fait aucune référence aux efforts de coordination (bien documentés) des ONG avec des mécanismes tels qu'ACBAR (à Peshawar) et que

SWABAC (à Quetta) qui semblent pertinents au sujet, ni à la stratégie du CICR en matière d'impartialité et de "consensus humanitaire" avant et après l'arrivée de l'UNOCA.

Riche en réflexion cependant, ce rapport est une contribution précieuse aux ouvrages en nombre grandissant consacrés à la coordination de l'ONU et des ONG qui comprennent entre autres:

Bennett, J (1994) *NGO coordination at field level* [La coordination des ONG au niveau du terrain], ICVA Geneva

Bennett, J (1995) *Meeting needs* [Répondant aux besoins], ICVA-Earthscan, Geneva/Londres

Borton, J. (1996) *An account of coordination mechanisms for humanitarian assistance during the international response to the 1994 crisis in Rwanda* [Compte-rendu des mécanismes de coordination pour l'assistance humanitaire au cours de la réponse internationale à la crise de 1994 au Rwanda], Sophia Univ./ODI, Tokyo-Londres

Donini, A. (1996) *The Policies of Mercy, UN Coordination in Afghanistan, Mozambique and Rwanda* [Les politiques de la compassion, la coordination de l'ONU en Afghanistan, au Mozambique et au Rwanda], document de circonstance n°22, Watson Institute, Brown Univ. Providence

Whitman, J and Pocock, D. (1996) *After Rwanda: Coordination of UN humanitarian assistance* [Après le Rwanda: la coordination de l'assistance humanitaire de l'ONU], Macmillan, Londres

**NGO Handbook '97. Practical information for development and emergency aid NGOs in the European Union** [Manuel de 1997 des ONG. Information pratique pour les ONG de développement et d'aide d'urgence dans l'Union européenne], *Comité de liaison des ONG de développement à l'Union européenne, s'adresser à Mme D. Thiebout, Comité de liaison des ONG, 10 Square Ambiorix, 1000 Bruxelles, Belgique. Fax: +32 (0) 2-732 19 34 ou 735 09 51. Email: sec@clong.be, 1997, 283p, 780FB (environ 20 ECU ou £14) en édition de poche, disponible en anglais ou en français*

La dernière mise à jour de ce précieux livre de référence contient un exposé détaillé du Comité de liaison (créé en 1976) avec un résumé de son évaluation. VOICE (*Voluntary Agencies in Cooperation in Emergencies*) (créé en 1992) en tant que sous-groupe au sein du LCDN est traité dans une section distincte, alors que quelques lignes sont consacrées à 38 autres réseaux d'ONG

européennes. La publication couvre en outre les institutions européennes (la Commission et le Parlement), avec des tableaux organisationnels, des adresses de bureaux et une information sur l'Internet, sur les politiques de l'UE en matière de coopération, sur les fonds européens accessibles aux ONG et sur des lignes budgétaires sectorielles et géographiques. Il conclut avec la liste et les références de contact de toutes les organisations membres du LCDN

**Crisis and Hope in Africa** [Crise et espoir en Afrique], *John Prendergast, Inter-Agency Group, Center of Concern (on peut se le procurer auprès de CAFOD), Londres, 1996, 135p. £5,99 en édition de poche (hors affranchissement)*

**Frontline Diplomacy: Humanitarian aid and conflict in Africa** [La diplomatie de la ligne de front: l'aide humanitaire et les conflits en Afrique], *John Prendergast, Lynne Rienner Publishers, Londres, 1996, ISBN 1-55587-696-x, 164p. £10,95 en édition de poche*

**Crisis Response: Humanitarian Band-Aids in Sudan and Somalia** [La réponse à la crise: Band-Aids humanitaires au Soudan et en Somalie], *John Prendergast, Pluto Press, Londres-Chicago, 1997, ISBN: 0-7453-1155-5, 172p, £12,99 en édition de poche*

Ces trois publications soulignent encore une fois l'impact extraordinaire qu'exerce l'Afrique sur la réflexion relative à l'assistance de développement et humanitaire. *Crisis and Hope in Africa* donne une vue d'ensemble assez traditionnelle des tendances et des questions actuelles dans l'engagement des organisations d'aide avec l'Afrique, et il est écrit pour un public plus général. Co-produit par un certain nombre d'organismes d'aide catholiques, son objectif est de réagir au portrait négatif de l'Afrique dans les médias qui se concentrent sur les crises. Les premiers chapitres fournissent une vue d'ensemble brève mais plus structurelle des situations d'urgence complexes qui affectent le continent, suivie par la crise de développement, de l'environnement et de la démographie et de la gestion des affaires publiques. La seconde partie du livre se penche sur la myriade d'événements et de développements positifs et souligne l'importance que revêtent les politiques centrées sur les populations dans le contexte de l'environnement, de la parité homme-femme, de la sécurité alimentaire, des filets de sécurité sociaux, de l'agriculture à petite échelle, du renforcement du potentiel local, de la dette et des marchés régionaux internes. Bien que précieux du point

de vue de l'éducation en matière de développement, le livre n'échappe pas à l'approche généralisatrice envers l'Afrique qui n'est pas la coutume pour l'Asie ou l'Amérique latine et qui ne tiendrait pas pour l'Europe, par exemple. Il a un certain parti pris envers l'Afrique anglophone et n'aborde pas, par exemple, le rôle et la présence de l'islam dans les situations de développement et de crise dans ce continent. L'auteur n'aborde pas les questions d'une culture et d'une démocratie "africaines" avec plus de perspicacité que l'on en entend dans les déclarations rhétoriques lors des conférences internationales, ce qui est quelque peu décevant. Déclarant que le "communalisme" était un élément essentiel de la culture africaine précoloniale (p.11 version anglaise) reflète davantage une "Afrique imaginée" par l'Occident plutôt qu'une interprétation historique détaillée. Il laisse aussi de côté le problème de fond de la disparition du communalisme en Europe, par exemple. Enfin, alors que les premiers chapitres consacrés à la crise dépeignent un macro-tableau d'échec et de destruction, les chapitres suivants soulignent avant tout les travaux constructifs à l'échelon local. On en reste à se demander si l'équilibre de ces efforts est "très légèrement positif à l'échelon local mais sans impact important sur le plan structurel"?

Par contraste, les autres publications proviennent du Projet Corne de l'Afrique du *Centre of Concern*, à Washington, et elles se rapportent implicitement à l'initiative américaine plus vaste sur "la Grande Corne" qui englobe la région des Grands Lacs. *Frontline Diplomacy* est une discussion excellente et à jour des problèmes auxquels l'aide humanitaire est confrontée dans les situations de conflit. Fondée sur la recherche sur le terrain et sur de nombreux interviews avec les employés hors siège, et illustrée de nombreux cas précis, elle discute les dilemmes d'un point de vue opérationnel, ce qui est un changement agréable. Malgré le fait que les exemples ne couvrent pas les situations d'urgence complexes hors de l'Afrique, ou même en Afrique du Nord et de l'Ouest, son exposé des façons dont l'aide devient partie intégrante de la dynamique du conflit, des façons de réduire ses effets nuisibles, de la question des principes et des codes de conduite humanitaires et, enfin, des relations entre les droits humanitaires et l'humanitarisme, devrait en faire une lecture de référence pour les professionnels tout comme pour les nouveaux-venus dans ce domaine. Les chapitres finaux discutent des principes et des exemples de la façon dont l'aide peut apporter une contribution positive à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix à plus long terme.

*Crisis Response* offre une série d'essais plus en profondeur sur le Soudan et sur la Somalie. Une

attention particulière est accordée à la façon dont le paradigme "band-aid humanitaire", tel qu'incarné dans l'Opération survie au Soudan et l'Opération *Restore Hope* en Somalie n'ont, pendant longtemps, pas fait attention à la dynamique politique à l'échelon local, ou l'ont mal comprise. En conséquence, un humanitarisme bien intentionné a été manipulé dans les stratégies militaires et politiques et, à terme, il a aggravé les tensions et les conflits existants. Un appel est lancé pour que soit consacrée davantage d'attention aux approches de réhabilitation en matière d'aide, au renforcement de la capacité locale et à un accent sur les droits de l'homme, en même temps qu'à une action concertée plus résolue à l'échelon international. Ceci exige une stratégie à plus long terme qui est guidée par une compréhension en profondeur du contexte local. Remis en contexte et vu de l'intérieur, le sens de la culture et de la démocratie dans deux sociétés africaines ici est traité de façon beaucoup plus authentique et plus convaincante que dans *Crisis and Hope*. Un chapitre final se penche sur les enseignements tirés et entreprend des recherches sur le rapport qui existe entre le bien-être public et la mobilisation en masse. Les approches très différentes de l'EPLF en Erythrée et du TPLF dans le Tigré sont soulignées comme étant un paradigme de rechange. Un examen précieux d'expériences innovatrices en matière de réaction à la crise pour lesquelles la Corne a souvent servi d'arène.

### War and Humanitarian Action in Chechnya

[La guerre et l'action humanitaire en Tchétchénie], Hansen, G. et Seely, R., 1996, *Thomas Watson Jr. Inst., Boîte 1970 Brown University, Providence, Etats-Unis, Tél.: +1 401 863 2809. Fax: +1 401 863 1270, RI 02912 Document de circonstance n°26, 106p. en édition de poche*

Le rapport fournit une analyse du contexte au conflit en Tchétchénie et de l'évolution de la situation au cours de la guerre à partir de 1994 jusqu'à l'été de 1996. Ce conflit est caractérisé comme étant une guerre "sans prétentions humanitaires" au cours de laquelle les civils ont été utilisés dans les stratégies militaires des deux côtés et où ils ont souvent servi de cible, surtout de la part des diverses forces russes. Le manque de compréhension des principes humanitaires et la présomption d'une partialité politique, aggravé par le banditisme et une criminalité organisée ont, comme à l'habitude, gêné l'accès et créé un environnement très peu sûr où les organismes humanitaires pouvaient travailler. En conséquence, l'effort humanitaire s'est concentré à la périphérie, parmi les réfugiés d'Ingushetia et de Dagestan, plutôt qu'à Grozny et qu'en Tchétchénie même, où les besoins étaient les plus

grands. Ce qui a été frappant dans le conflit en Tchétchénie, c'est la réponse tiède de la communauté internationale qui, cherchant à s'assurer la collaboration de la Russie pour des questions politiques plus générales, se trouvait gênée pour exercer des pressions sur la Russie afin de lui faire respecter les droits de l'homme et les traités humanitaires dont elle est signataire. Par suite, la mission d'observation de l'OSCE n'avait que peu d'espoir de remplir son mandat, tandis que l'ONU lançait des appels à l'assistance à la périphérie, omettant la Tchétchénie jusqu'en janvier 1997 (date à laquelle l'appel global interorganisations pour janvier-décembre 1997 a été publié), faillant par là-même fermement à son mandat humanitaire et de protection. Il est conseillé aux ONG, à leur tour, de consacrer davantage d'efforts à propager les principes humanitaires et à renforcer la capacité locale.

**Minefields in their Hearts: The Mental Health of Children in War and Communal Violence [Champs de mines dans le coeur; la santé mentale des enfants pendant la guerre et la violence collective],** *édité par Roberta Apfel et Bennett Simon, Yale University Press, Londres, 1996, ISBN: 0-300-06570-1, 244p., £22,50, en édition reliée*

Dans ce livre, 20 professionnels de la santé mentale – dont des psychiatres, des psychologues et des travailleurs sociaux – partagent la connaissance et l'expérience qu'ils ont acquise en travaillant auprès d'enfants exposés à la guerre et à la violence. 12 chapitres abordent la morale inhérente au fait de travailler avec des enfants dans des zones de guerre, le

développement des enfants dans des circonstances de guerre ou de violence, les troubles psychiques dûs au stress après traumatisme et les autres réactions de stress, les enfants réfugiés, le sentiment de culpabilité du rescapé, les interventions et les traitements, de même que la santé mentale de ceux qui s'occupent d'eux. Les auteurs font appel à des études de cas tirés de la guerre au Koweït, d'un programme impliquant les enfants de rescapés de l'Holocauste et d'enfants d'auteurs de crimes nazis et du *Child Development-Community Policing Programme* de New Haven, aux Etats-Unis.

Le livre est assez technique de ton et n'est pas immédiatement accessible à un public non spécialisé; il n'empêche, les conclusions des auteurs sont le résultat d'une recherche approfondie et d'une concertation complète avec des individus et des enfants qui vivent et qui travaillent dans des situations de conflit et il y a une énorme documentation d'études de cas. Cependant, le livre soulève vraiment la question qui, au cours des quelques dernières années est devenue un sujet de dispute dans ce domaine, à savoir si la formation psychiatrique et psychologique occidentale et, par conséquent, si les symptômes qu'elle utilise pour diagnostiquer le traumatisme dans les populations affectées par le conflit, sont applicables. Un certain nombre de commentateurs, spécialistes de ce domaine, tels que Derek Summerfield dans la contribution qu'il a faite à la série de *Dossiers thématiques du RRN* (N°14 sur l'impact de la guerre et des atrocités ...sur le traumatisme socio-psychologique) rejette une telle approche en faveur d'autres reposant davantage sur le socio-développement, sur le traitement des victimes de conflits et d'atrocité dans une communauté.

# Lettres



**N'hésitez pas à nous envoyer votre avis sur nos publications : pour nous avertir de lacunes, rectifications, additions, opinions ou tout simplement pour nous encourager!**

Lettre adressée à James Darcy en ce qui concerne son récent *Dossier thématique* intitulé **“Les Droits de l'homme et les normes juridiques internationales: ce que doivent savoir les employés des organismes humanitaires”** (février 1997):

Monsieur,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre publication sur les Droits de l'homme et les normes juridiques internationales. J'ai été toutefois surpris de ne pas voir figurer à la table des matières (et ailleurs) la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

La façon dont les femmes sont traitées et comment les normes juridiques garantissent ou non que des mesures soient prises pour assurer un traitement et un résultat équitables, est importante. Et ceci est tout particulièrement le cas pendant les périodes de conflits et après le conflit.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués,

Francesco Cook  
Division de la gestion de l'aide  
Direction de la coopération au développement  
O.C.D.E.

Cher Francesco,

J'accuse réception de votre lettre et de vos observations relativement à l'omission de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes de la discussion des droits de l'homme et des normes juridiques internationales dans la récente contribution que j'ai faite à la série de *Dossiers thématiques* du RRN (*Dossier thématique n°19*, février 1997). En raison du temps et de l'espace limités, il ne nous a pas été possible de rendre justice aux nombreuses dispositions qui forment le cadre juridique du droit des Droits de l'homme, du droit humanitaire et du droit des réfugiés. Au sein d'Oxfam, cependant, je suis en train d'entreprendre une étude plus détaillée de ces dispositions et comment les rapprocher du travail des organismes humanitaires dans des situations de conflit et j'étudierai de façon plus détaillée l'éventail des dispositions qui existent. Ceci dit, toutefois, à mon avis la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes n'offre pas de protection *supplémentaire* aux femmes dans les situations de conflit, au-delà de celles qui sont plus spécialement expliquées clairement dans d'autres instruments.

Cordialement vôtre,

James Darcy,  
Coordinateur des situations d'urgence pour l'Asie



Pour continuer à recevoir les publications du RRN, tous nos membres actuels et les nouveaux-venus...

Veillez remplir le bulletin d'abonnement/de commande en page 43 et voir les modalités de paiement en page 44.

## COMMENT OBTENIR LES PUBLICATIONS DU RRN EN 1997

Un abonnement annuel au RRN donne droit aux membres à trois Bulletins, quatre à six Dossiers thématiques et deux Revues sur l'Etat des Connaissances par an. Il existe diverses façons d'avoir accès aux publications du RRN.

### Abonnement annuel

Grâce au nouveau financement, nous sommes en mesure d'offrir un abonnement annuel pour la modique somme de £ 25 par personne et par an pour tous ceux qui désirent devenir membres. Pour cette somme, vous recevrez automatiquement les publications du RRN pendant un an. Cependant, ceci ne donne pas droit à des séries complètes ou à des anciens numéros, qui sont facturés séparément (une réduction s'applique pour plus de dix exemplaires - voir ci-dessous).

### Bulletins

Des exemplaires reliés du Bulletin du RRN, faisant figurer articles et renseignements sur les récents développements du système international d'aide humanitaire, des nouvelles régionales, des compte-rendus de réunions, conférences et stages de formation, et des revues de nouvelles publications sont à présent disponibles GRATUITEMENT sur simple demande, trois fois par an. Les Bulletins font figurer aussi des résumés des publications récentes de la série, une liste complète de nos publications et un bulletin de commande.

### Publications individuelles

Des exemplaires reliés des publications individuelles sont disponibles au prix de £5 chacun pour les Dossiers thématiques et de £10 chacune pour les Revues sur l'Etat des Connaissances. Il existe des réductions pour les commandes en gros (plus de dix exemplaires) à savoir £3,50 par Dossier thématique et £7,50 par Revue). Les Bulletins sont gratuits.

### Distribution électronique

**Email:** nous mettons à l'essai l'utilisation de la messagerie électronique pour diffuser gracieusement les publications du RRN. Nous espérons être en mesure de garantir un format lisible et accessible d'ici septembre 1997. Les demandes pour recevoir les publications de cette façon devront indiquer très clairement quel est le mode de sauvegarde requis pour le texte. Il est rappelé à ceux qui désirent recevoir leurs mailings par messagerie électronique que les frais et le temps nécessaires pour télédécharger les publications - qui risquent de compter une cinquantaine ou une soixantaine de pages - seront à leur charge.

**WorldWideWeb:** il est possible d'accéder actuellement à la page d'accueil du RRN en tapant <http://www.oneworld.org/odi/index.html>

Cette page comprend un répertoire offrant un accès direct à plus de trois cents sites qui se rapportent à des situations d'urgence politiques complexes et à des catastrophes naturelles. Ce site du RRN sera réactualisé sous peu pour comprendre un exemplaire de chaque Bulletin, des résumés de toutes les publications du RRN ainsi qu'une liste de nos publications et un bulletin de commande.

Les enseignants/organiseurs de stages de formation sont encouragés à acheter des séries complètes à des tarifs spéciaux (voir ci-dessus) et à en faire des photocopies pour leurs étudiants le cas échéant.

### Appartenance gratuite

Afin d'atteindre ceux qui jouent un rôle actif dans les programmes d'aide d'urgence et de réhabilitation lors des situations d'urgence politiques complexes et pour élargir notre répartition géographique, le nouveau financement nous a donné la possibilité d'offrir un maximum de 1500 **abonnements annuels gratuits**. Afin de cibler ce public prioritaire, des "critères de lectorat" ont été mis sur pied pour permettre à l'équipe du RRN de juger les demandes de manière cohérente et séante. Ce sont ces critères qui seront utilisés pour évaluer le droit éventuel à une appartenance gratuite. Pour obtenir un abonnement gratuit, vous devrez faire preuve

- d'une participation active à des opérations d'aide d'urgence ou de réhabilitation
- d'activités continues dans des pays/régions qui connaissent des situations d'urgence politiques complexes. Les décisions reposent *en gros* sur la liste des pays qui figurent sur l'Appel consolidé de l'ONU, à laquelle s'ajoutent les pays/régions que l'équipe du RRN considèrent comme satisfaisant aux critères.
- de ne disposer de plus de 3 abonnements gratuits par organisation par pays

Nous sommes à votre disposition pour vous donner une explication plus détaillée de ces critères sur demande.

Le bulletin d'abonnement/de commande se trouve en face et les renseignements sur le mode de paiement en page 44.

## RRN BULLETIN D'ABONNEMENT/DE COMMANDE

VEUILLEZ ECRIRE LISIBLEMENT

Nom de famille:.....

Prénoms:.....

Titre: Prof/Dr/M/Mme/Mlle/etc:.....

Poste actuel:.....

Section/Service:.....

Nom de l'organisation:.....

Adresse postale:.....

.....

Pays.....

Téléphone:.....

Fax:.....

E-mail:.....

Dans quel pays travaillez-vous:.....

Dans quelle langue préférez-vous recevoir les publications  
du RRN:                    Anglais        Français   

Veillez indiquer en cochant la case appropriée ci-dessous si  
vous souhaitez:

1. Un abonnement annuel complet à £25.00\*

2. Un abonnement annuel gratuit au Bulletin  
d'Information seulement

3. Des exemplaires individuels des publications  
du RRN\* (indiquez quelles sont les  
publications que vous souhaitez acquérir sur  
la liste qui figure au verso et renvoyez-la au  
RRN accompagnée de votre règlement)

4. Un accès gratuit aux publications du RRN via  
e-mail [disponible à partir de septembre 1997]

5. Il se peut que vous ayez droit à un  
abonnement gratuit. Nous prendrons contact  
avec vous si tel est le cas. (voir explication des  
critères en face)

\* Voir les modalités de paiement au verso

Type d'organisation (cocher deux cases maximum)

- ONG du "Nord" - Opérationnelle
- ONG du "Nord" - Organisme de subvention
- ONG du "Sud"
- Organisme national/ministère
- Organisme des Nations unies (par ex. DAH, PAM, UNHCR)
- Mouvement de la Croix-Rouge
- Cabinet-conseil indépendant
- Université/Institut de recherche
- Bailleur de fonds
- Bibliothèque/Centre de documentation

Secteurs d'activités

- Logistique/transport/aide alimentaire
- Médecine/santé
- Eau/assainissement
- Nutrition
- Agriculture
- Sciences naturelles/de l'environnement
- Anthropologie/sociologie
- Economique
- Génie civil/architecture/abri
- Droits de l'homme
- Autre (veuillez préciser)

.....

Nombre approximatif de personnes travaillant  
dans votre organisation.....

Les détails contenus sur ce bulletin sont stockés sur la base  
de données du RRN, à laquelle seuls les membres du RRN  
ont accès. Si vous ne voulez pas que votre nom et celui de  
votre organisation figurent dans le site du RRN sur le WWW,  
veuillez cocher cette case

**Une fois ce bulletin rempli, renvoyez-le à:**

The RRN Administrator  
Relief and Rehabilitation Network,  
Overseas Development Institute,  
Portland House, Stag Place  
Londres SW1E 5DP, Royaume-Uni  
Tél: +44 (0) 171 393 1674/47  
Fax: +44 (0) 171 393 1699  
E-mail: rrn@odi.org.uk

Bulletin dûment rempli et règlement approprié

Signature.....

Date.....

**Abonnement annuel et commandes de publications**  
**MODALITES DE PAIEMENT**

1. en livres sterling (£)
2. par chèque à l'ordre de l'*Overseas Development Institute*
3. par carte à paiement différé (Mastercard/Visa/Access Card)

Numéro de carte Mastercard/Visa/Access Card No.....

Date d'expiration de la carte.....Signature.....

Nom et prénom.....

Adresse de facturation de la carte à paiement différé (si celle-ci diffère de l'adresse qui figure sur le bulletin d'inscription/de commande - nécessaire pour obtenir l'autorisation).....

.....

Nous facturons les frais d'affranchissement à hauteur de 20% de la valeur de la commande, de 25% pour les commandes hors du Royaume-Uni et de 35% pour l'Extrême-Orient et l'Australasie.

Pour vous abonner au RRN, pour commander nos publications,  
ou pour de plus amples renseignements, veuillez contacter:

RRN Administrator  
Overseas Development Institute  
Portland House, Stag Place  
Londres SW1E 5DP  
Royaume-Uni  
Tél: +44 (0)171 393 16 74/47  
Fax: +44 (0)171 393 16 99  
Email: [rrn@odi.org.uk](mailto:rrn@odi.org.uk)  
Website: [www.oneworld.org/odi/rrn/index.html](http://www.oneworld.org/odi/rrn/index.html)

# Liste des publications

(juin 1997)

## Dossiers thématiques (£5.00 excl. p&p)

- 1 *MSF-CIS (Celula Inter-Secções), Mozambique: Système de Collecte de Données Portant sur la Sécurité Alimentaire et les Mouvements de Populations* par Tine Dusauchoit (mars 1994)
- 2 *Lutter Contre la Sécheresse de 1991/92 en Zambie: Le Programme de Prévention de la Malnutrition (PPM)* par Derrina Mukupo (mars 1994)
- 3 *Compte Rendu des Opérations d'Aide d'Urgence en Bosnie* par Mark Duffield (mars 1994)
- 4 *Les Mauvaises Frontières Font de Mauvais Voisins - L'Economie Politique du Secours et de Réhabilitation dans la 5ème Région Somalie, Ethiopie Orientale* par Koenraad Van Brabant (septembre 1994)
- 5 *Promouvoir la Diplomatie Préventive Après la Guerre Froide: Rôles Suggérés pour les Gouvernements et ONG* par Kumar Rupesinghe (septembre 1994)
- 6 *La Crise des Réfugiés Rwandais en Tanzanie: Réussites et Echec Initiaux de l'Aide Alimentaire* par Susanne Jaspars (septembre 1994)
- 7 *Code de Conduite pour le Mouvement International de la Croix Rouge et du Croissant Rouge et pour les Organisations Non Gouvernementales lors des Opérations de Secours en cas de Catastrophe* (septembre 1994)
- 8 *Cibler les Pauvres dans le Nord de l'Irak - Le Rôle des Méthodes de Recherche Formelles et Informelles dans les Opérations d'Aide d'Urgence* par Patrick Ward et Martin Rimmer (avril 1995)
- 9 *Le Développement en Conflit: L'Expérience d'ACORD en Ouganda, au Soudan, au Mali et en Angola* par ACORD (avril 1995)
- 10 *Gestion et Soutien des Agents de l'Aide Humanitaire et du Développement : 'Peut Mieux Faire'* par Rebecca Macnair (septembre 1995)
- 11 *Formule Argent-contre-Travail et Insécurité Alimentaire dans la Province du Koisha, Ethiopie Méridionale* par Penny Jenden (septembre 1995)
- 12 *Les Dilemmes de la Transition 'Post'-Conflictuelle: les Enseignements à Tirer du Secteur de la Santé* par Joanna Macrae (septembre 1995)
- 13 *Se Mettre "en ligne" dans les Situations d'Urgences : Guide et Répertoire pour les Organismes d'Aide d'Urgence et de Réhabilitation* par Luke Aris, Peter Gee and Mark Perkins (février 1996)
- 14 *L'Impact de la Guerre et des Atrocités sur les Populations Civiles : Principes Fondamentaux des ONG et une Analyse Critique des Projets sur le Traumatisme socio-psychologique* par Derek Summerfield (avril 1996)
- 15 *Analyse de la Rentabilité : Un Outil Utile pour l'Estimation et l'Evaluation des Opérations d'Aide Humanitaire ?* par Alistair Hallam (avril 1996)

- 16 *Evaluation Conjointe de l'Aide Humanitaire au Rwanda : Conclusions et Recommandations Principales de l'Etude III* (juin 1996)
- 17 *La Monétisation a-t-elle des Liens avec la Sécurité Alimentaire ?* par Jindra Cekan, Amy MacNeil et Steve Loegering (décembre 1996)
- 18 *Au-delà du "Travail en Période de Conflit" : Comprendre le Conflit et Construire la Paix - Rapport du Codep* par Jon Bennett et Mary Kayitesi Blewitt (décembre 1996)
- 19 *Les Droits de l'Homme et les Normes Juridiques Internationales : Ce Que Doivent Savoir les Employés des Organismes Humanitaires* par James Darcy (février 1997)
- 20 *Code de People In Aid sur les Meilleurs Usages dans la Gestion et le Soutien du Personnel d'Aide* (février 1997)
- 21 *Promouvoir les principes Humanitaires : L'Expérience du Sud du Soudan* par Iain Levine (juin 1997)
- 22 *L'Economie du Guerre au Libéria : Analyse Politique* par Philippa Atkinson (juin 1997)

### **Revue sur l'Etat des Connaissances** (£10.00 excl. p&p)

- 1 *L'Eau, l'Hygiène et l'Assainissement en Situation d'Urgence* par Andrew Chalinder (juin 1994)
- 2 *Programmes d'Alimentation Supplémentaire d'Urgence* par Jeremy Shoham (décembre 1994)
- 3 *Distributions Générales de Vivres lors des Situations d'Urgence : des Besoins Nutritionnels aux Priorités Politiques* par Susanne Jaspars et Helen Young (décembre 1995)
- 4 *Fournir de Semence après les Catastrophes* par le Programme de semence et biodiversité de l'ODI (janvier 1997)
- 5 *Recensement et Identification des Populations lors d'Opérations Humanitaires d'Urgence : l'Enregistrement et les Alternatives* par John Telford (à paraître)

### **Bulletins**

Les Bulletins sont publiés trois fois par an et comportent des articles et renseignements sur les récents développements du système international d'aide humanitaire, des nouvelles régionales, des compte-rendus de réunions, conférences et stages de formation, et des revues de nouvelles publications.

*Pour des résumés de publications récentes, voir au verso*

# Et finalement ...

## L'équipe du RRN

Le RRN fait partie d'un groupe plus vaste au sein de l'ODI qui se concentre sur la recherche et l'évaluation de la politique humanitaire: le **PROGRAMME DE POLITIQUE HUMANITAIRE**.

Laura Gibbons, **Coordinateur du RRN**.

Koenraad Van Brabant, **Responsable de la politique et du développement**.

Nathalie Shellard, **Administratrice du RRN**. Malheureusement pour le RRN, mais sans aucun doute pour le grand bonheur de Marc et d'Andrew Shellard, Nathalie a décidé de ne pas reprendre le poste d'administratrice du RRN après ses congés de maternité. Elle laissera un bien grand vide! et il sera bien difficile de remplacer sa loyauté envers le RRN et son unique façon colorée de parler avec l'accent de Toulouse, sa ville natale.

Sophie Peace, **Administratrice du RRN** en poste. Sophie, qui a su maîtriser plusieurs mois de changements considérables dans les travaux du RRN, sans mentionner une nouvelle conception fondamentale de nos publications, terminera début septembre ses 9 mois de remplacement pour couvrir les congés de maternité de Nathalie, afin d'entamer une année d'étude de troisième cycle en théologie et elle va bien nous manquer!

John Borton, **Directeur du Programme de politique humanitaire**.

Joanna Macrae, **Chercheur pour l'ODI**.

Philippa Atkinson, **Représentante régionale** pour l'Afrique de l'Ouest.

# RRN

## Historique

Le Réseau Aide d'urgence et Réhabilitation (RRN) a été conçu en 1992 et inauguré en 1994. Son objectif est de permettre l'échange de renseignements professionnels dans le domaine croissant de l'aide humanitaire. Le besoin pour un tel système a été identifié au cours de recherches menées par l'Overseas Development Institute (ODI) concernant le rôle changeant des ONG dans les opérations d'aide d'urgence et de réhabilitation. Il a été établi après que d'autres réseaux administrés au sein de l'ODI aient été consultés. Depuis avril 1994, le RRN offre régulièrement trois types de publications: des Revues sur l'état des connaissances, des Dossiers thématiques et des Bulletins d'information en anglais et en français. Le RRN entre actuellement dans sa seconde phase de trois ans (fin 1996 - fin 1999), avec le soutien de quatre nouveaux donateurs – DANIDA, ECHO, le Ministère irlandais des affaires étrangères et l'ODA. Au cours de cette phase de trois ans, le RRN cherchera à accroître sa portée et son importance pour le personnel des organismes d'aide humanitaire et à promouvoir encore davantage la bonne pratique.

## Objectif

Améliorer la politique de l'aide et son application, comme elle concerne des situations politiques d'urgence complexes.

## But

Contribuer à l'apprentissage individuel et institutionnel en encourageant l'échange et la diffusion d'informations pertinentes au développement professionnel de ceux dont l'activité consiste à assurer une aide humanitaire.

## Activités

Commissionner, publier et diffuser les études et les observations concernant les questions de bonne application pratique en matière de politique et de programmation dans les opérations humanitaires, principalement sous la forme de publications écrites en anglais et en français.

## Public ciblé

Les personnes et les organismes dont l'activité consiste à assurer une aide humanitaire aux niveaux national et international, au siège et hors siège, dans le 'Nord' et le 'Sud'.

Le Réseau Aide d'urgence et Réhabilitation a le soutien de :